

RAPPORT D'ACTIVITÉ



Date · Lieu : Le 24 mai 2023 à Bordeaux
Prénom Nom · Qualité : Eric Roux · Co-président

Signature :



RÉSEAU DES
INDÉPENDANTS
DE LA MUSIQUE

Date · Lieu : Le 24 mai 2023 à Bordeaux
Prénom Nom · Qualité : Eric Roux · Co-président

Signature :

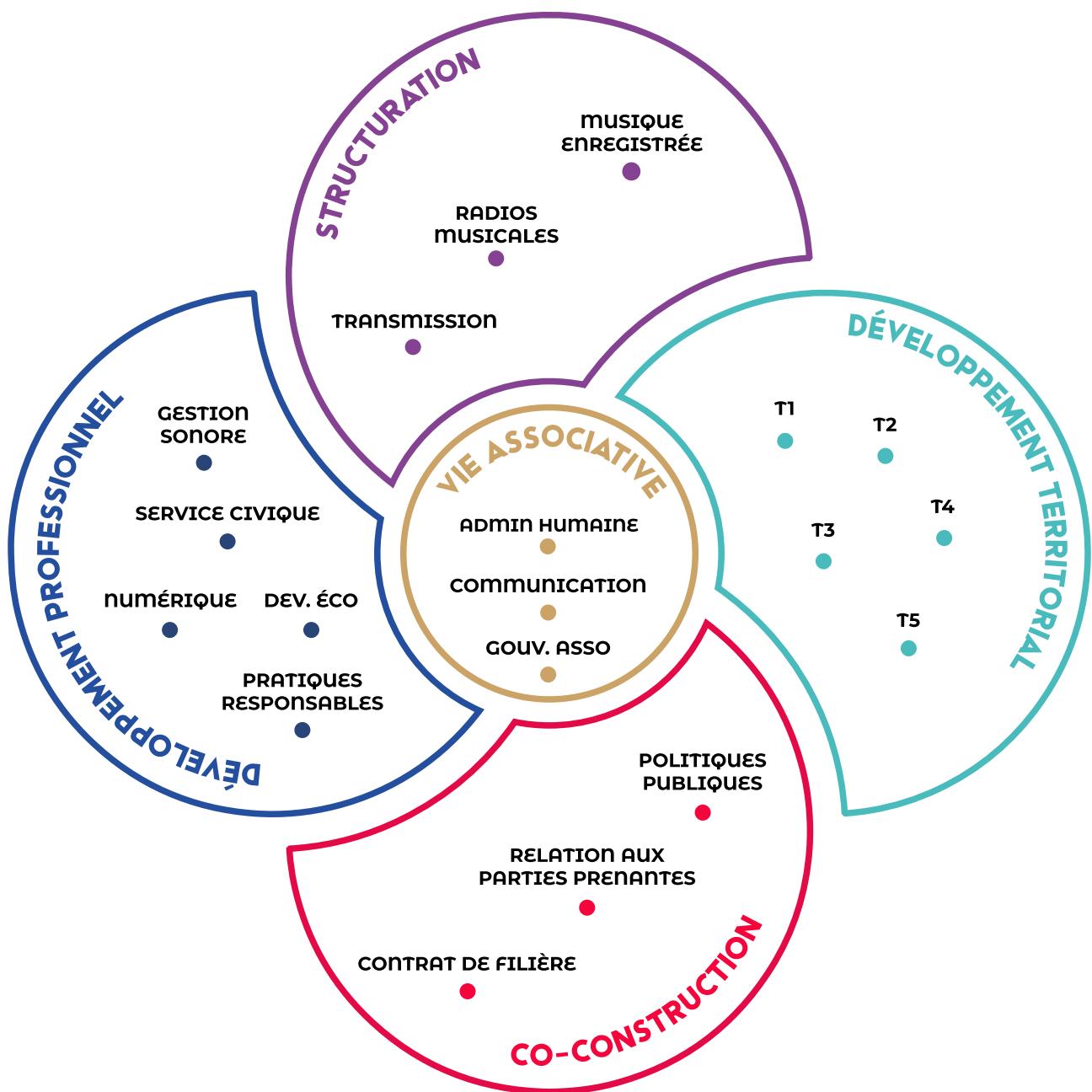
ILS nous soutiennent :



CERCLES DE TRAVAIL

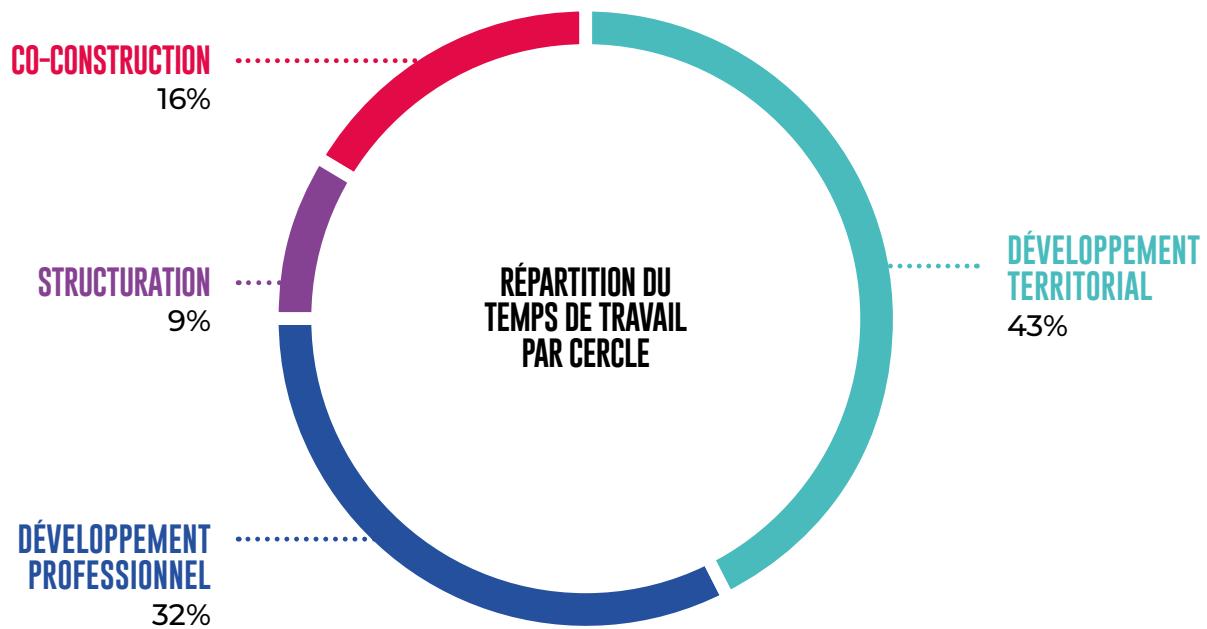
Depuis sa création, le RIM expérimente une méthode de pilotage du projet associatif fondée sur l'holocratie : un système d'organisation de la gouvernance, fondé sur la mise en œuvre formalisée de l'intelligence collective. Opérationnellement, il permet de disséminer les mécanismes de prise de décision au travers d'une organisation fractale d'équipes auto-organisées. Il se distingue donc nettement des modèles pyramidaux.

Nouvelle organisation interne adoptée en 2022



Il est à noter que le présent rapport fait état des actions menées sur la base du modèle d'organisation précédent. Par conséquent, les dénominations des thématiques et leur répartition dans les cercles peuvent différer du schéma.

DONNÉES ANALYTIQUES



RÉPARTITION DES CHARGES PAR CERCLE (À VENIR)

L'approche analytique permet de mieux cerner les activités du RIM et leur répartition en termes d'investissement humain et financier. Les cercles représentés ici sont au nombre de 4. Le cinquième cercle, Vie associative du RIM et les thématiques qui le composent n'apparaissent pas ici, considérant qu'elles sont au service des projets. L'ensemble du temps passé de ce dernier est reventilé au prorata du temps passé sur chacun des 4 Cercles principaux.

S O M M A I R E

8
DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL

36
STRUCTURATION

52
VIE ASSOCIATIVE

22
DÉVELOPPEMENT
PROFESSIONNEL

44
CO-CONSTRUCTION

66
RAPPORT FINANCIER
BUDGET RÉALISÉ

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

RÉFÉRENT·E·S SALARIÉ·E·S :

MALIKA VIGNON
HUGO VILMOT

RÉFÉRENT·E·S ADHÉRENT·E·S :

OLIVIER PETERS (AMPLI)
LORELINE VIDAL (COLLECTIF LAMA)

○ RAPPEL DES OBJECTIFS

La gouvernance du RIM, comme ses ressources humaines, s'appuient sur un dialogue permanent entre des fonctions spécialisées (développement économique, numérique, Service Civique...) et des fonctions territoriales. Ces dernières sont réparties sur le territoire régional via cinq territoires de proximité. Chacun de ces territoires est ainsi doté d'un délégué territorial et d'adhérents référents (élus et parrainé). Ils traduisent par leurs actions les objectifs de développement territorial du RIM :

- **de veiller à la capacité d'inclusion au sein du RIM d'acteurs de toute taille**, localisation et typologie d'activité, avec une attention soutenue envers les nouveaux adhérents. Cet objectif devra s'accompagner d'une réflexion autour du rôle des DT dans un réseau grandissant,
- **d'accompagner les acteurs dans leurs relations avec les partenaires publics**, avec des enjeux autour des nouvelles équipes départementales et de la renégociation des conventions de labellisation SMAC en 2022,
- **de contribuer à la valorisation de la diversité culturelle** permise par le réseau de distribution en s'appuyant sur les dynamiques territoriales.

○ DONNÉES ANALYTIQUES

1,68% du temps de travail

○ ANALYSE QUANTITATIVE



9

salarié·e·s concerné·e·s
& 2 élu·e·s référent·e·s



6

thématisques actives



réunions de cercle

○ ANALYSE QUALITATIVE

L'écriture du projet quadriennal 2023-2026 menée et validée en 2022 a posé des bases importantes du bilan de l'activité de ce cercle. Ce travail a permis d'affirmer le rôle majeur de ce cercle en termes d'échanges de pratiques, de passage d'informations entre délégué·e·s territoriaux·ales et salarié·e·s en charge de projets spécifiques (Service Civique, Distribution...). À l'inverse, la mission donnée à ce cercle en terme d'accompagnement des acteurs dans leurs relations avec les partenaires publics ou encore d'inclusion d'acteurs est à mettre à distance. Sans remettre en question ces objectifs, nous faisons le constat que cet espace de gouvernance n'a pas vocation à traiter directement des enjeux opérationnels, mais à fournir les clés pour leur réalisation dans les thématiques qui le composent et pour les salarié·e·s qui les portent.

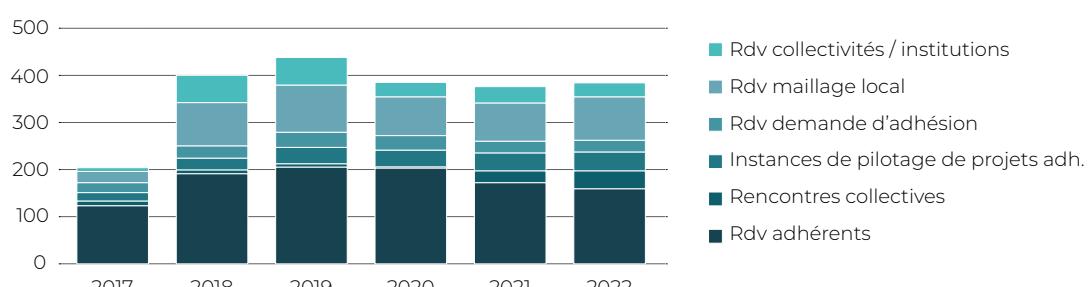
- **Les réunions de cercle ont permis d'aborder collectivement les sujets suivants :** procédures de renouvellement des conventions pluriannuelles d'objectifs sur le territoire, missions des délégué·e·s territoriaux·ales, nouveau process de demande d'adhésion, notion d'animation territoriale. La richesse de ces échanges pourrait trouver une continuité plus soutenue en dehors des réunions de cercle. Cela représente une des pistes à travailler avec l'ensemble des membres du cercle,
- **initiée en 2021 avec Confer,** l'invitation d'un partenaire sur une réunion de cercle a été renouvelée avec FANA (France Active Nouvelle-Aquitaine). Pensé comme un moment d'interconnaissance, ce temps a été apprécié et jugé pertinent par l'ensemble des personnes ayant participé à cette rencontre. Il conforte l'envie de placer le cercle comme un espace de rencontre de nos parties prenantes,
- **au-delà de rassembler les délégués territoriaux,** les élus référents de ce cercle ont pleinement participé à faire de cet espace une passerelle avec le conseil d'administration et un lieu de prise de recul. Dans cette continuité, a été validée la volonté de proposer en 2023 des temps d'analyse de pratique via notamment des outils d'intelligence collective,
- **le cercle a été l'endroit de mise en discussion de la stratégie territoriale du réseau** de distribution et de coordination du référent sur cette thématique avec les délégués territoriaux pour des actions communes de maillage du territoire régional. Si la réorganisation du projet du RIM comprend une fusion des thématiques Musique Enregistrée et Valorisation, les membres du cercle ont tenu à conserver un espace de dialogue avec la distribution au sein du Développement Territorial.

○ FOCUS PARTENAIRE



France Active Nouvelle Aquitaine (FANA) accompagne, finance et met en réseau les entrepreneurs engagés, à tous les stades de vie d'un projet. Chaque année, elle soutient plus de 550 entreprises ou création accompagnées financièrement et plus de 25 M€ de financement mobilisés et injecté dans l'économie locale. Constituée d'une équipe de 43 salariés permanents et près de 80 bénévoles et mécénat de compétence, c'est un véritable acteur du développement économique solidaire du territoire. Depuis 2021, le RIM et FANA sont partenaires pour le déploiement du Fonds de trésorerie solidaire dont ont déjà bénéficié certains adhérents du réseau. Les collaborations tendent à s'approfondir sur le territoire, à travers des expertises croisées pour accompagner au mieux les structures de musiques actuelles partout en Nouvelle-Aquitaine.

Évolution des rendez-vous liés au Développement Territorial

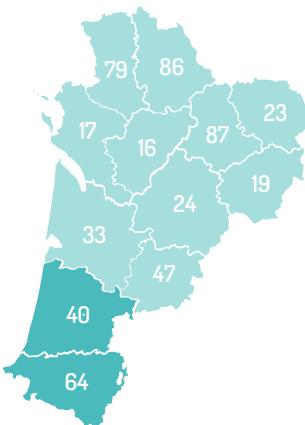


TERRITOIRE 1

LANDES, PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

RÉFÉRENT SALARIÉ :
UGO CAZALET

RÉFÉRENTS ADHÉRENTS :
OLIVIER PETERS (AMPLI)
DIDIER VALDES (CAFÉ MUSIC)
MATTHIEU HARAMBOURE (BELARRI)



○ RAPPEL DES OBJECTIFS

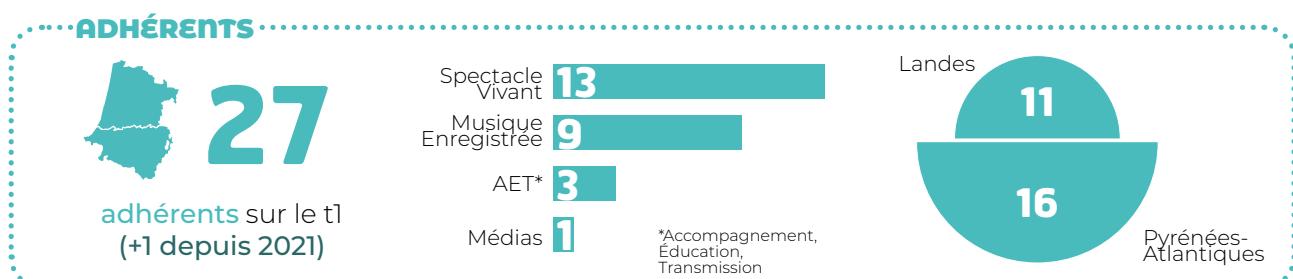
L'année 2022 devait confirmer les nouvelles orientations territoriales actées à la suite de deux années incertaines et en transition (crise sanitaire, renouvellement de la gouvernance du RIM, élections départementales). Au-delà de l'accompagnement individuel des adhérents, les relations entre les adhérents et leurs parties prenantes devaient être renforcées. Ainsi, tout en s'appuyant sur les éléments transversaux du projet du RIM, et en particulier le développement durable, économique et professionnel, nous souhaitions poursuivre la stratégie territoriale au travers de ces actions :

- **impulser ou entretenir les relations avec les collectivités locales du territoire**, en particulier les deux Départements (élections fin 2021) et les Communautés de communes et d'agglomérations (renouvelées en 2020),
- **favoriser la montée en compétences des adhérents**, au travers d'une veille, d'une relation et d'une connaissance individualisées de leur environnement,
- **redynamiser la dimension collective de l'animation territoriale**, notamment par l'organisation de temps d'échanges courts et réguliers, complétée par la participation aux temps forts du réseau (Route du RIM, FORMA, ...).

○ DONNÉES ANALYTIQUES

3,66% du temps de travail

○ ANALYSE QUANTITATIVE





rendez-vous «maillage local»
(non-adhérents)



rendez-vous de
demande d'adhésion



participations à des instances
de **pilotage de projets**
d'adhérents (ou co-pilotés)



rendez-vous
collectivités / institutions

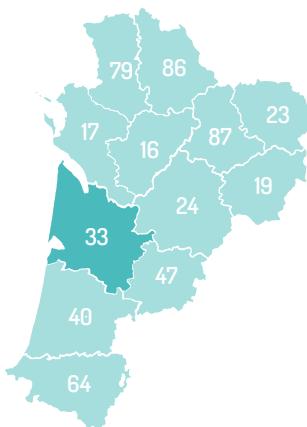
○ ANALYSE QUALITATIVE

- **La dimension collective de l'animation s'est poursuivie au travers de visios organisées régulièrement**, avec l'ajout d'une séquence de présentation d'un·e autre salarié·e et de ses missions pour favoriser une connaissance plus large du projet du RIM,
- **la relation aux collectivités territoriales s'est accentuée en 2022**, notamment auprès des deux Conseils départementaux (visio entre chargées de mission des Pyrénées-Atlantiques et un élu du RIM, dialogue régulier avec les chargées de missions des Landes), l'EPCI Pays Basque (échanges sur leur politique culturelle et le contrat de filière) et d'autres agglomérations ou communes (de manière plus ponctuelle),
- **le rôle de relais du projet du RIM sur le territoire s'est particulièrement illustré dans le cadre du Rayon**, de la distribution (participation aux tournées, réflexions sur l'évolution des points de vente, rôle de l'ensemble de l'équipe sur la connaissance des œuvres) et pour la création de contenus (tournée pour interviewer des acteurs, identification de projets à valoriser).

GIRONDE

RÉFÉRENTE SALARIÉE :
ELISA INGARGIOLA

RÉFÉRENT·E·S ADHÉRENT·E·S :
DELPHINE TISSOT (ROCK&CHANSON)
FANY SOUVILLE (LAMAO ÉDITIONS)
PIERRE LAFAILLE (RICOCHET SONORE)



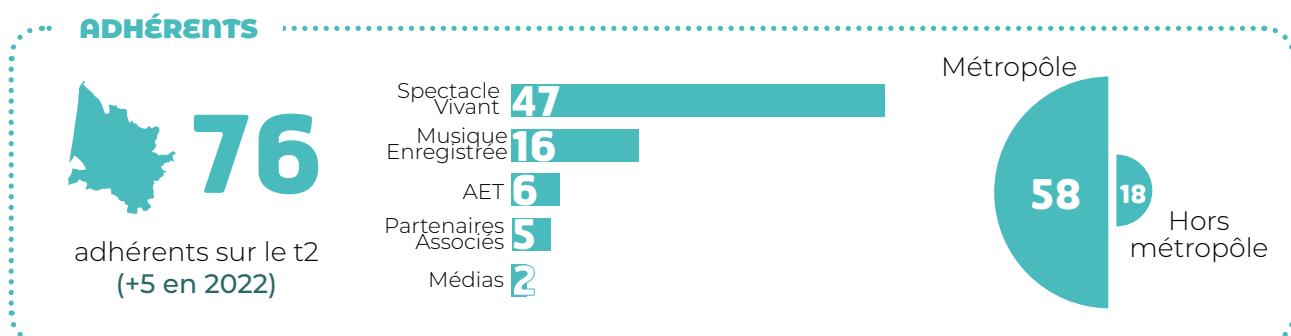
○ RAPPEL DES OBJECTIFS

- **Faciliter les mises en lien**, l'interconnaissance et la posture de ressource sur le territoire,
- **poursuivre les relations partenariales à divers échelons** (Villes, Métropole, Conseil départemental, collectifs et réseaux locaux),
- **initier** la réflexion et l'expérimentation de démarches en faveur de **l'intégration des nouveaux adhérents au sein du réseau**, en lien avec la vie associative et les élu·e·s du territoire.

○ DONNÉES ANALYTIQUES

8,93% du temps de travail

○ ANALYSE QUANTITATIVE



 18

rendez-vous adhérents

 21

rendez-vous «maillage local»
dont 3 entretiens conseils

 3

rendez-vous
collectivités / institutions

 11

rendez-vous de
demande d'adhésion

 2

participations à des instances de **pilotage de projets d'adhérents** (ou co-pilotés) :
2 COPIL : Rock&Chanson et L'Accordeur

 7
3

adhésions

départs



rendez-vous « GTEM » écoles de musique
Département de la Gironde



journées « rencontres entretiens-conseils
musiques actuelles »



temps fort du réseau accueilli : la Route du RIM
« 5 ans » chez Rock & Chanson (Talence)

○ ANALYSE QUALITATIVE

Au cours du dernier trimestre, le suivi et l'animation territoriale ont connu des interférences, dû au départ en formation de la salariée et de son remplacement à hauteur d'un jour par semaine entre septembre et décembre, qu'il convient de préciser au regard de l'évaluation des objectifs.

• **Faciliter les mises en lien, l'interconnaissance et la posture de ressource :** la forte demande en conseils venant d'acteurs non-adhérents oriente l'animation territoriale en ce sens. Les entretiens conseils sont une réponse : ils permettent d'orienter et d'offrir un temps de ressource aux acteurs. La rationalisation et la capitalisation, en lien avec les fonction spécialisées (musique enregistrée, RSO, dév éco) doit s'opérer afin d'établir une stratégie régionale. Auprès des adhérents, le suivi se décline sous diverses formes (rendez-vous individuels, newsletter Gironde...), en plus d'approches collectives (Route du RIM) et de temps spécialisés (formation VHSS...),

• **poursuivre les relations partenariales à divers échelons dans un objectif d'intérêt général et de structuration de la filière :** les relations se poursuivent via des collaborations sur des événements avec les partenaires. Cela s'est traduit par la participation au GTEM et par l'organisation d'une formation sur les VHSS et la Route Du Rim avec la ville de Bordeaux. En 2022, plusieurs rendez-vous sur la thématique de l'accompagnement ont eu lieu avec les dynamiques collectives de ce champ. Il semble nécessaire d'approfondir les relations avec les opérateurs du domaine (IFAD, Pôle Emploi, AGEC...) pour structurer la chaîne d'accompagnement,

• **initier l'expérimentation d'un processus en faveur de l'intégration des nouveaux adhérents au sein du réseau :** une apprentie était présente en 2021 – 2022, avec pour mission principale la création d'un process d'intégration des nouveaux adhérents. Après une série d'entretiens (avec les salarié·e·s, les adhérents arrivés récemment et les autres réseaux régionaux), une première ébauche a été présentée au CRE. Ce nouveau process devra être expérimenté sur 3 ans et se décline comme suit :

• **à l'échelle régionale :**

- expérimentation d'un parrainage – marrainage,
- préfiguration d'un temps dédié lors des Route du RIM,
- proposition de visios régionales avec les nouveaux adhérents,

• **en Gironde :**

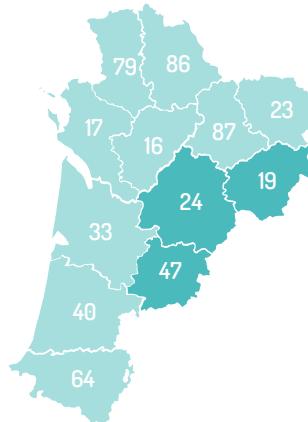
- initiation, avec les élu·e·s Gironde, d'un temps convivial réunissant tous les adhérents, pour favoriser le lien entre les nouveaux et les plus anciens,
- essai d'un suivi appuyé et personnalisé par la déléguée territoriale au cours des premiers mois suivant l'adhésion.

TERRITOIRES

CORRÈZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE

RÉFÉRENT SALARIÉ :
HUGO VILMOT

RÉFÉRENTS ADHÉRENTS :
VÉRONIQUE DE FARIA (NUIT D'ORAGE, 19)
GUY GARCIA, BÉRÉNICE LE MOING (SANS RÉSERVE, 24)
CHRISTOPHE CARMEILLE (AFTER BEFORE, 47)



○ RAPPEL DES OBJECTIFS

Dans la continuité du travail mené en 2021 sur la connaissance des enjeux et des acteurs des trois départements du T3, la Corrèze, la Dordogne et le Lot-et-Garonne, l'année 2022 avait pour enjeu d'être celle de la formalisation des actions menées par le délégué territorial. Sur un territoire vaste, divers et relativement fragmenté en termes d'implantation des structures, l'approfondissement des relations avec les structures déjà identifiées et le maillage par la liaison de nouveaux partenariats avaient pour vocation de construire des réponses plus complètes aux besoins des acteurs. De manière plus opérationnelle, les trois chantiers à mener sur l'année 2022 étaient :

- **la mobilisation de la gouvernance élue pour intégrer les nouveaux adhérents du territoire**, fixer les objectifs de proximité et initier de nouvelles dynamiques de coopération sur les trois départements,
- **l'impulsion du dialogue avec les nouvelles équipes départementales élues et construites en 2021**, afin de favoriser l'intégration des problématiques des structures de musiques actuelles dans les politiques publiques locales,
- **l'accompagnement de la période de sortie de crise à travers l'aide à la structuration**, la réflexion autour du développement ou du renouvellement des modèles et des projets des structures.

○ DONNÉES ANALYTIQUES

4,08% du temps de travail

○ ANALYSE QUANTITATIVE

ADHÉRENTS



29

adhérents sur le t3
(-3%)

Spectacle Vivant **21**

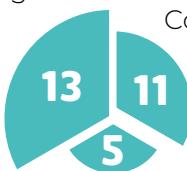
AET **3**

Médias **3**

Musique Enregistrée **2**

Dordogne

Corrèze



Lot et Garonne

 **30**

rendez-vous adhérents

 **3**

rendez-vous
« demande d'adhésion »

 **10**

rencontres collectives



4

rendez-vous collectivités / institutions



9

rendez-vous « maillage local »



17

participations à des instances de **pilotage de projets d'adhérents** (ou co-pilotés)



3

visioconférences de pilotage de la thématique en 2022, en plus de multiples temps informels bilatéraux.

○ ANALYSE QUALITATIVE

Si certaines dynamiques à l'œuvre dans les départements qui composent le T3 peuvent être similaires dans une analyse globale macroscopique (dominances rurales, tissu d'acteurs de musiques actuelles relativement clairsemé en dehors des bassins urbains tulleste et périgourdin), l'action du RIM a dû être différenciée en fonction des bassins de vie et des contextes territoriaux particuliers. Les activités sur le T3 ont été tournées vers de l'accompagnement individuel des structures, notamment dans l'accès aux dispositifs publics de soutien et dans la relation aux partenaires publics, et des contributions sur les temps collectifs du RIM pour les enjeux de fond de structuration de la filière. Le constat peut être fait que la délégation territoriale se positionne en termes de relais régional et en soutien des structures, davantage qu'en initiation de projets, sur des territoires aussi divers et nombreux. Plus concrètement, voici ce qui peut être dit des activités sur le T3 en 2022 :

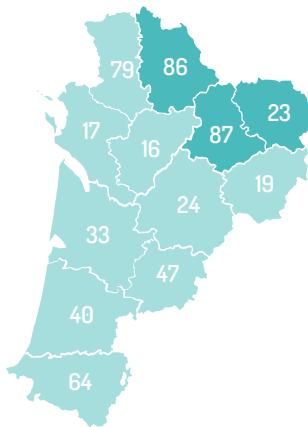
- **polarisation du temps passé sur les territoires autour des instances de pilotage des structures**, en lien avec le renouvellement des conventions pluriannuelles d'objectifs des lieux labellisés SMAC ou conventionnés avec plusieurs niveaux de collectivités. 17 temps de ce type ont rythmé les déplacements sur l'année 2022, au sein desquels entre la participation du délégué territorial au recrutement de la nouvelle direction de l'association Des Lendemains Qui Chantent à Tulle (19),
- **travail de maillage des relais et soutiens au secteur des musiques actuelles sur le territoire**, à travers des prises de contact avec l'Agence Culturelle de Dordogne, la Cellule d'Ingénierie Culturelle Territoriale de Dordogne, les chargé-e-s de mission DLA, les techniciens des services culturels des départements de la Corrèze et du Lot-et-Garonne ainsi que les interlocuteurs régionaux et étatiques pour les départements du T3,
- **un lien aux structures des territoires qui se stabilise sur la ressource**, le primo-accompagnement, le relais régional et le déploiement des dispositifs portés par le RIM sur le territoire (réseau de distribution Le Rayon, Service Civique, Contrat de Filière Musique et Variétés). L'identification du réseau par de nouvelles structures a vocation à se matérialiser par de nouvelles demandes d'adhésions sur l'année 2023.

TERRITOIRE 4

CRÈUSE, VIENNE HAUTE-VIENNE

RÉFÉRENT SALARIÉ :
NICOLAS ANTOINE

RÉFÉRENTS ADHÉRENTS :
ÉLIE & JEAN-MICHEL LEYONIE
(LABORIE JAZZ)
JUDICAËL DACOSTA (MICROCULTURES)



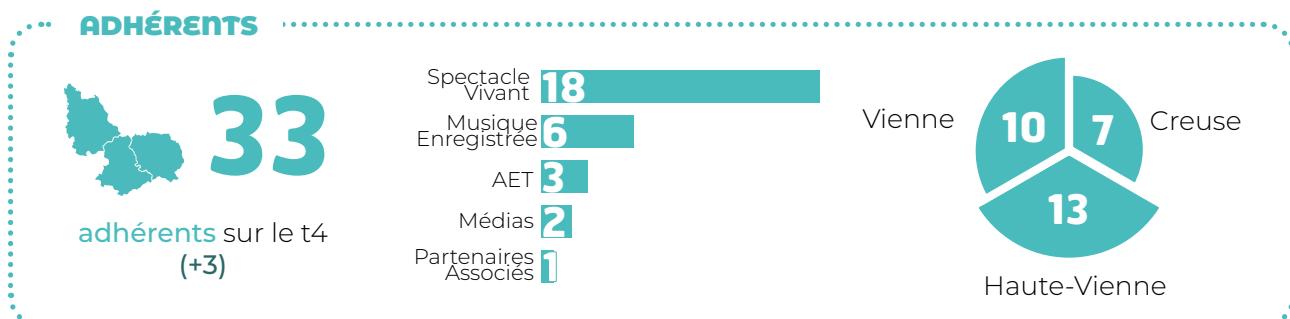
○ RAPPEL DES OBJECTIFS

- **Redonner à vivre de la convivialité en relançant dès que possible la rencontre collective** (physique ou virtuelle) en tant que modalité d'animation territoriale tout en poursuivant le suivi des situations individuelles les plus fragilisées par la crise,
- **suivre et accompagner les démarches territoriales** (labellisation SMAC en Creuse, mutualisation de locaux à Poitiers, création d'un réseau local sur la communauté de communes ELAN en Haute-Vienne), notamment par l'accueil d'un·e volontaire en Service Civique dédié·e aux enjeux liés à la pratique amateur et son accompagnement à Poitiers et environs,
- **impulser une nouvelle dynamique concernant le réseau de distribution alternatif** en lien avec le salarié référent. L'ouverture de nouveaux points de vente en Creuse et Haute-Vienne est notamment prioritaire.

○ DONNÉES ANALYTIQUES

3,19% du temps de travail

○ ANALYSE QUANTITATIVE



32

rendez-vous adhérents et 9 rencontres collectives

28

rendez-vous « maillage local »

5

rendez-vous de demande d'adhésion

1

temps fort du réseau accueilli : FORMA chez le Confort Moderne (Poitiers)



temps ressources :

rencontre « pitcher son projet devant les pros »
en partenariat avec le festival « Les Expressifs »



rendez-vous

collectivités / institutions



participations à des instances de pilotage de projets d'adhérents (ou co-pilotés) :
comités et groupes de travail du Solima Creuse notamment

○ ANALYSE QUALITATIVE

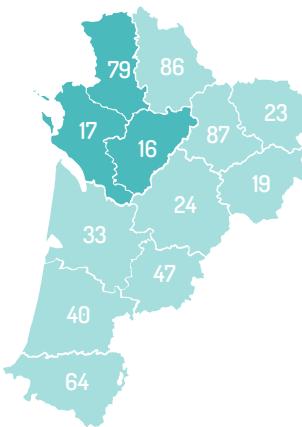
- **Une mutation du rapport au territoire, conséquence d'une baisse significative du temps de travail dédié à l'animation du territoire 4.** Essentiellement liée à des priorités sur d'autres thématiques à la charge du salarié référent, celle-ci se double d'une diminution des déplacements (en partie due aux contraintes budgétaires) qui a amené des changements importants dans le mode de relation au territoire (grande majorité des rdvs réalisés en visio ou par téléphone). Cette tendance, bien qu'explicable, doit constituer un réel point de vigilance pour l'avenir, en particulier concernant le lien avec les structures les plus isolées géographiquement et/ou ayant adhéré le plus récemment au RIM,
- **une expérimentation de nouvelles formes de temps collectifs qui reste à explorer en 2023 :** que ce soit sous le prisme de l'artistique ou celui de l'interconnaissance au sens large, il convient toujours d'envisager de nouveaux modes de rencontres collectives, notamment en s'inspirant des initiatives ayant lieu sur d'autres territoires,
- **une importante dynamique de coopération locale autour de FORMA :** les structures du collectif autour de la pratique en amateur de Grand Poitiers se sont fortement investies dans toutes les étapes de l'organisation de FORMA au Confort Moderne. D'autres structures locales ont donné de leur temps lors des tables rondes et speed meetings. Au-delà de son intérêt pour les bénéficiaires directs (musiciens, porteurs de projet, groupes locaux du plateau amateur), FORMA a constitué cette année un réel temps fort de maillage territorial. On retiendra enfin de cette édition un soutien tant pratique que financier de la part de la ville de Poitiers qui pourra servir d'exemple pour d'autres éditions,
- **un suivi toujours important des travaux du Solima Creuse :** le RIM a été en appui constant des démarches visant à la labellisation d'un projet de SMAC sur ce département. Le dépôt d'un dossier finalisé auprès du Ministère de la Culture a été réalisé au second semestre 2022,
- **un rééquilibrage des points de vente du Rayon du RIM sur le territoire :** le territoire 4 était depuis la création du RIM peu pourvu en points de vente du Rayon (uniquement concentrés sur la Vienne). Cette année a permis d'identifier d'autres relais possibles, notamment en milieu rural sur la typologie des tiers-lieux culturels. Trois points de vente ouvrent ainsi en Creuse début 2023. Le Rayon a également été présenté lors du congrès national des discothèques de l'ACIM à Limoges.

TERRITOIRES

CHARENTE, CHARENTE- MARITIME, DEUX-SÈVRES

RÉFÉRENT SALARIÉ :
BENJAMIN SUHARD

RÉFÉRENTES ADHÉRENTES :
MARGOT AYMÉ (LES ABATTOIRS)
SANDRINE ZOLLER (CRISTAL PRODUCTION)



○ RAPPEL DES OBJECTIFS

Après deux années perturbées, dédiées à l'accompagnement des adhérents sur le passage de la crise et la reprise d'activité, le besoin de raviver des échanges collectifs et réguliers entre les adhérents des 3 départements est un objectif prioritaire pour le territoire. L'arrivée de nouveaux adhérents et le renouvellement de certaines équipes en 2021 implique également un travail de fond pour maintenir les liens entre les adhérents et avec le réseau. En 2022, l'action du délégué territorial avait pour objectifs de :

- **proposer des temps collectifs et lieux d'échanges plus réguliers sur le territoire**, afin de faciliter les échanges entre pairs et l'intégration des nouveaux adhérents ou salariés d'adhérents,
- **accompagner la densification du maillage du territoire** en intégrant les nouveaux lieux et projets qui émergent sur le territoire, notamment les lieux de diffusion ou de distribution en milieu rural,
- **accompagner les transitions en cours ou récentes** (notamment de directions), l'adaptation et l'intégration des nouveaux·elles salarié·e·s au sein de plusieurs acteurs structurant du territoire.

○ DONNÉES ANALYTIQUES

4,36% du temps de travail

○ ANALYSE QUANTITATIVE

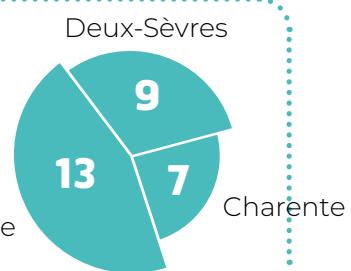
ADHÉRENTS



adhérents sur le t5



Charente-Maritime



rendez-vous adhérents



rendez-vous
« demande d'adhésion »



adhésion validée :
· Radio Zai Zai



7

rendez-vous collectivités / institutions



19

rendez-vous « maillage local »
(+37%)

3

rencontres collectives



10

participations à des instances de pilotage de projets d'adhérents (ou co-pilotés)

○ ANALYSE QUALITATIVE

Sur l'année 2022, le nombre de rendez-vous avec des adhérents a été plus important que les années précédentes. Les efforts ont cependant été concentrés sur l'accompagnement de transitions en cours ou récentes au sein de certaines structures, nécessitant des temps conséquents d'accompagnement, mobilisant souvent le délégué territorial sur des journées pleines. Ce déploiement du temps de travail n'a pas permis d'avancer sur la régularité de temps collectifs propres à ce territoire et a retardé le processus des nouvelles adhésions, qui verront le jour en 2023 facilitées par la réforme statutaire. Ce manque a toutefois été compensé par l'accueil sur le territoire de trois des principaux temps forts du réseau cette année, au travers desquels les acteurs du territoire se sont largement mobilisés, aux côtés d'acteurs de toute la région.

Parmi les principales actions à retenir de l'année 2022 :

- **la mise en œuvre du dispositif Expairs** (accompagnement par les pairs), avec la chargée de mission Développement Économique du RIM, auprès d'A Donf (Montendre, 17). Deux dirigeants bénévoles et salarié ont pu être guidés dans la définition de leur projet visant à obtenir la construction d'un nouveau lieu de diffusion, par quatre personnes ressources issues de structures adhérentes intervenant à titre gracieux (De La Neige En Eté, Les Abattoirs, After Before et le Confort Moderne),
- **la participation renforcée du réseau aux temps forts de la gouvernance des adhérents.** A signaler notamment l'accompagnement de l'équipe salariée et de la gouvernance du Camji lors de la transition et du recrutement d'une nouvelle direction dans le cadre du label SMAC, l'accompagnement des négociations de CPO d'adhérents et l'entretien du lien avec les équipes de directions renouvelées en 2021 au sein de 3 projets adhérents. Pour deux de ces projets, la coopération étroite entre le RIM et la FEDELIMA semble avoir été aussi bénéfique aux adhérents qu'elle est enrichissante pour nos têtes de réseaux,
- **l'accueil de 3 temps forts régionaux sur le territoire :** la Route du RIM de novembre, autour du projet du Clos à Rochefort, et de deux concertations régionales dans le cadre du Contrat de Filière Musique et Variétés à Angoulême et Rochefort.

Rencontre entre les dirigeants, salariés et bénévoles de l'association A Donf et les quatre personnes ressources dans le cadre d'Expairs, accompagnement par les pairs, le 15/05/2022 à Montendre (17)



DISTRIBUTION

RÉFÉRENT SALARIÉ :
EMMANUEL CASTEL

RÉFÉRENT·E·S ADHÉRENT·E·S :
FANY SOUVILLE (LAMAO ÉDITIONS)
JUDICAËL DACOSTA (MICROCULTURES)

En complément de la plateforme numérique dédiée au projet Le Rayon, le RIM porte depuis sa création une mission de distribution et valorisation des productions phonographiques des labels adhérents auprès de 32 points de ventes partenaires. L'objectif du RIM est double. Il s'agit, en effet tout autant de valoriser les productions des labels musicaux néo-aquitains sur le territoire que nos différents partenaires points de vente. Par ce biais, les territoires de la région qui ne disposent pas de commerces de proximité spécialisés peuvent accéder à une offre culturelle en circuit court.

○ RAPPEL DES OBJECTIFS

- **Renforcer la relation privilégiée avec nos partenaires points de vente** en restant à l'écoute de leurs différentes problématiques. Leur fournir les supports de communication et descriptions artistiques nécessaires à leur force de vente, passant par une meilleure connaissance des œuvres qu'ils distribuent,
- **ouvrir d'autres typologies de points de vente dans les territoires où l'offre peut être améliorée** en plaçant le réseau de distribution comme un élément structurant pour le développement local des territoires et ce notamment par le développement de partenariats avec l'appui des Délégués Territoriaux,
- **consolider le travail démarré avec la tête de réseau des libraires indépendants (LINA)** à travers l'organisation de tables rondes visant à repérer de nouveaux partenaires libraires,
- **articuler les actions de promotion en boutique** avec la plateforme digitale de valorisation des productions régionales (le-rayon.org),
- **ancrer l'activité de distribution dans le projet du RIM**, en dotant le réseau d'outils structurants : organisation adaptée, création d'une identité, tant au niveau éditorial qu'au niveau de la PLV (**Le Rayon du RIM**).

○ DONNÉES ANALYTIQUES

16,82% du temps de travail

○ ANALYSE QUANTITATIVE

 33
partenaires
points de vente (+1)

 6
ouvertures

- La Maison (Bieujac)
- Les Abattoirs (Cognac)
- L'Alzire (Jarnages)
- La Quincaillerie (Guéret)
- Le Café de l'Espace (Flayat)
- Le Café Lib' (Bourrou)

 5
fermetures

- Espace 180 (Ste Bazeille)
- L'encre et la boussole (La Tremblade)
- Librairie Pierre Loti (Rochefort)
- Manhattan Vinyl (St Maixent)
- 5e Art (St Jean de Luz)



œuvres vendues, dont une trentaine de nouveautés et environ 500 références en back catalogue



de ventes (-20%) - expliqué en partie par un retard de pointage chez six points de vente

Part point de vente : 90%

Part grossiste : 10%

ANALYSE QUALITATIVE

- **Un travail de diversification des typologies de points de vente**, avec notamment un déploiement chez les SMACs et les Tiers-lieux, ainsi que l'expérimentation d'une stratégie de communication dédiée aux milieux ruraux grâce à un partenariat avec la Gazette communale de Saint Pardon de Conques (Gironde),
- **une adaptation au double effet de seuil du Rayon** (budgétaire et opérationnel), par une refonte de la logistique des tournées (expérimentation des envois postaux) et, surtout, la nécessité de trouver une solution durable pour la fabrication des bacs (connexion de cet enjeu avec le projet de recyclage des disques évoqué plus haut),
- **une étude d'opportunité de partenariats ambitieux avec deux médiathèques** (Rochefort et Bordeaux) afin de construire pour 2023 un projet alliant le prêt de disques régionaux et un ensemble d'actions culturelles (ateliers, showcases...).



Bac Le Rayon chez le Café Lib' (Bourrou • 24)



Des disques comme s'il en pleuvait
Préparation de la tournée distribution 2022 (Bureaux du RIM • 33)

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

RÉFÉRENTE SALARIÉE :
MARINE COSTECALDE

RÉFÉRENT·E·S ADHÉRENT·E·S :
DANIEL RODRIGUEZ (LA LOCOMOTIVE)

○ RAPPEL DES OBJECTIFS

Les évolutions et bouleversements que traversent les professionnels impliquent pour les acteurs une compréhension de la complexité. Cela demande également la maîtrise et l'articulation de compétences. Ce cercle est l'instance de gouvernance stratégique destinée à mobiliser et soutenir les acteurs sur les grands enjeux transversaux de leurs structures dans un objectif d'autonomisation.

Le cercle développement professionnel regroupe des expertises support (internes au RIM ou partenariales) et fait office de cellule d'étude des différentes modalités de soutien des adhérents. En lien avec les autres cercles et thématiques, ce cercle permet de trouver la juste place du RIM dans le soutien et la projection vers les enjeux de demain des adhérents et partenaires du RIM .

En 2022, les objectifs étaient :

- questionner l'accompagnement sur l'emploi (RH, management),
- clarifier les postures d'accompagnement, en lien avec les autres cercles,
- coordonner les partenariats dédiés.

○ DONNÉES ANALYTIQUES

2,30% du temps de travail

○ ANALYSE QUANTITATIVE



6

salarié·e·s concerné·e·s



5

thématisques actives



5

réunion de cercle



3

sujets « incubés »

- Egalité – mixité
(Groupe de travail
+ ici c'est cool)
- Ressources Humaines
- Entretiens conseils

○ ANALYSE QUALITATIVE

L'équipe a été réduite pendant 6 mois suite aux départs de 2 membres salarié·e·s, ce qui nous a empêché d'être pleinement efficaces. Le travail s'est réparti entre les réunions de cercle et des réunions de petites cellules.

• Entretiens conseils :

un travail collectif entre salarié·e·s du RIM pour plusieurs avancées : trame commune d'organisation, partage sur le questionnaire préalable aux entretiens, clarification des objectifs communs / particuliers à chaque thématique, outil et méthode de capitalisation, méthode de circulation de l'information au sein de l'équipe salariée. Le travail se poursuit par l'expérimentation de nouveaux formats (musique électronique en partenariat avec Technopol et Bordeaux Open Air, proposition de co-développement).

• Égalité-mixité :

impulsé et porté en grande partie par les adhérents, ce sujet a été coordonné par le cercle encore en 2022 par **manque de temps de travail salarié dédié**. Le suivi a permis de :

- **conserver une dynamique** entre les membres du groupe de travail,
- **poursuivre la veille** et alimenter la liste de diffusion egalite-mixite@le-rim.org,

Le RIM continue les démarches engagées (Ici c'est cool) et préfigure un engagement plus fort sur cette thématique qui se traduit notamment par des contributions au sein du Contrat de filière. Peu à peu nous clarifions le rôle du RIM, en complémentarité des initiatives nationales, syndicales et professionnelles.

• Ressources humaines

Nous avons cherché à nous emparer de cette thématique cruciale pour les acteurs : emploi, management, compétences, juridique, insertion, etc. Notre analyse est la suivante :

○ **le RIM et le cercle développement professionnel ne sont pas les bons endroits pour traiter de ces sujets** qui demandent un temps de travail et un degré d'expertise que nous n'avons pas. Le RIM a davantage pour rôle de rendre visible les acteurs de la chaîne d'accompagnement ayant une expertise RH (CO-AGEC-Confer, les OPCO, Pôle Emploi Spectacle, ARACT, etc.) auprès des structures musicales actuelles,

○ **les salarié·e·s du RIM traitent déjà une partie RH dans leurs fonctions** : travail des délégués territoriaux, dispositif EXPAIRS, Service Civique... Nous l'abordons aujourd'hui de façon transversale et aimerais décliner avec Confer le même système d'accompagnement que nous proposons sur le numérique et le juridique (« assistance RH » à disposition des adhérents).

Le rôle d'incubateur est nécessaire mais le cercle manque de moyens pour l'assumer pleinement. Nous devons aussi consolider nos liens avec les autres cercles afin d'assurer la complémentarité et la coopération.

○ FOCUS PARTENAIRE



Partenaire du RIM depuis maintenant 2 ans, La Grande Causerie anime les temps de rassemblement des volontaires en Service Civique (journée d'accueil, formation, journée de départ). Elles ont une expertise sur les sujets en lien avec les luttes contre les discriminations et les systèmes de domination et animent leurs espaces de travail grâce à des outils d'éducation populaire.

SERVICE CIVIQUE

RÉFÉRENTES SALARIÉES :

MARINE COSTECALDE
ALICE DROUET

RÉFÉRENT ADHÉRENT :

RUDY LANNOU (MÉLODINOTE)

○ RAPPEL DES OBJECTIFS

- **Stabiliser et valoriser le projet** : après deux années où chacun a dû s'adapter, nous souhaitons consolider les préconisations issues du groupe de travail et de l'évaluation de l'utilité sociale du dispositif pour le valoriser et le rendre lisible auprès des parties prenantes,
- **renforcer les actions d'accompagnement des structures d'accueil** : après une phase d'expérimentation sur la formation des tuteur·rice·s, nous devons poursuivre les efforts mis sur le soutien des structures d'accueil (plus de proximité, plus de lisibilité...),
- **développer les partenariats stratégiques** : intégrer et contribuer aux espaces de discussion et négociation du dispositif Service Civique et autres dispositifs jeunesse pour être proactif dans l'évolution du projet.

○ DONNÉES ANALYTIQUES

12,42% du temps de travail

○ ANALYSE QUANTITATIVE



tuteurs.tutrices et 2 coordina-trices régionales ont accom-pagné les **55 volontaires** (les deux cohortes confondues) + 5 volontaires hors agrément en 2021-2022



2 cohortes
76 missions proposées
21 missions annulées



adhérents ont intégré le pro-jet en 2020-2021 (dont **9** hors ex-Aquitaine) mais 8 n'ont pas réussi à recruter



temps obligatoires pour chaque volontaire : Formation Civique et Citoyenne (3j), journée d'accueil (1j), journée de départ (1j)

68% des volontaires ont participé à au moins 1 zoom musiques actuelles.

Les zooms projet d'avenir ont concerné **28% des volontaires**
Il y a eu au total **20 interve-nant-e-s** (adhérents, par-te-naires, salarié-e-s RIM) .



11 zooms musiques actuelles
(au lieu des 14 prévus)
+ **2** zooms projets d'avenir
(au lieu des 5 prévus)



2 formations tutorat
25 participant-e-s au total

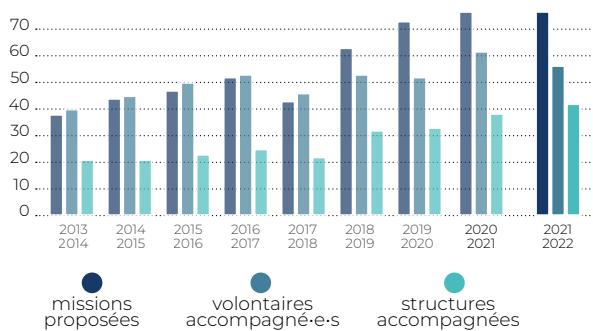


immersions réalisées

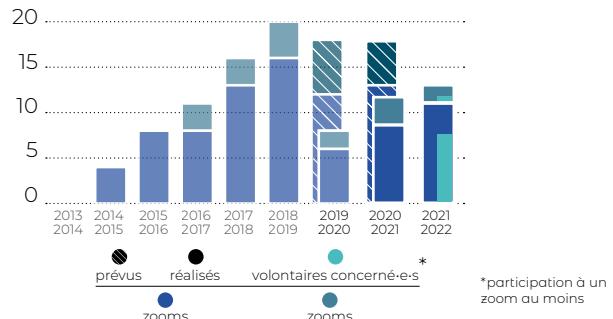


contrats rompus
de manière anticipée
21 missions annulées

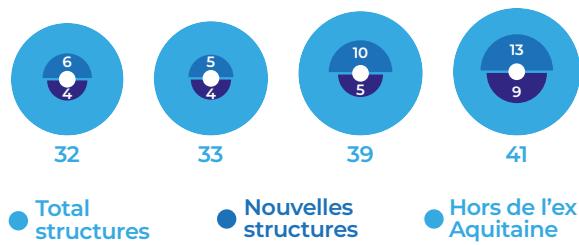
Évolution du nombre de volontaires et de structures



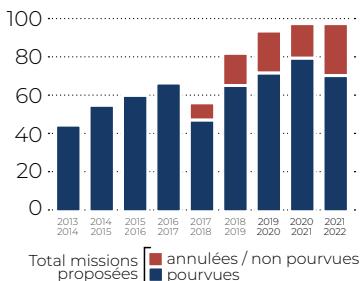
Évolution du nombre de journées facultatives proposées



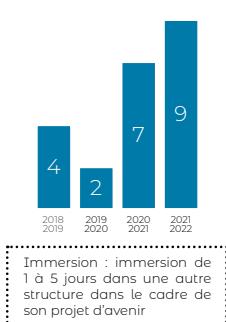
Structures ayant accueilli au moins un·e volontaire



Missions pourvues / annulées



Immersions



ANALYSE QUALITATIVE

2 faits marquants en 2022 :

- **alerte concernant l'aide de la Région** : enveloppe réduite en 2023 et changement de critères, ce qui nous force à envisager différents scénarios pour 2023-2024.
- **abandon du travail sur l'alternance** envisagé comme une nouvelle brique de l'accompagnement et l'insertion des jeunes dans le réseau nous ne pouvons actuellement pas poursuivre la préfiguration de ce projet faute de temps de travail.

2021-22 est le premier cycle projet « normal » depuis la crise sanitaire :

- **retour du présentiel** : journées de rassemblement sont réalisées exclusivement en présentiel, les projets des structures reprennent et offrent l'opportunité aux volontaires de s'y engager, avec la possibilité d'effectuer une télémission,
- **confiance et cohésion** : les volontaires trouvent des espaces de cohésion entre elles·eux, en dehors des événements imaginés par le RIM. Nous notons un lien de confiance qui s'instaure avec chaque cohorte et qui permet de prévenir et accompagner certaines situations problématiques.

Malgré tout, certaines tendances (peut-être déjà présentes avant 2020) persistent :

- **baisse des candidatures** attribuée à un ensemble de facteurs : aide forte aux dispositifs d'apprentissage, augmentation des situations de précarité, méconnaissance du dispositif de la part des jeunes, plateforme nationale peu ergonomique, période traumatique vécue pendant les différents confinements qui a plongé certain·e·s dans un isolement dont ils·elles peinent à sortir (tendance générale chez cette génération),
- **augmentation de la précarité** des volontaires (tendance générale chez les jeunes), ce qui demande de trouver de nouvelles ressources pour leur accompagnement (réseau Info Jeunes, Habitat Jeunes, ...),
- **traumatisme présent de la crise dans le secteur des musiques actuelles** (fragilisation et remaniement de certaines structures d'accueil) mais aussi chez les jeunes qui réinterrogent profondément leurs priorités, leur rapport à la culture et à leurs différentes activités,
- **difficultés dans l'évaluation** des parcours des ancien·ne.s volontaires.

Le RIM doit se doter de partenaires pour l'accompagnement social et psychologique des jeunes. Nous devons aussi armer les tuteur.ices pour repérer et prévenir des situations difficiles. Mais la première étape est de progresser dans l'application du cadre du dispositif (renvoi des documents de suivi, planning, formation PSC1...). Nous travaillons avec les structures d'accueil pour une meilleure compréhension des étapes clés et pour une utilisation plus rigoureuse des outils de suivi.

numérique

RÉFÉRENTE SALARIÉE :
ALICE DROUET

RÉFÉRENT ADHÉRENT :
PIERRE-MARY GIMENEZ-GUILLEM

○ RAPPEL DES OBJECTIFS

L'évolution rapide des usages et des technologies nécessite de modifier les pratiques. Face à l'émergence continue des nouveaux besoins, les structures adhérentes doivent accéder à des outils professionnels dédiés aux particularismes de leurs activités.

Par ailleurs, ces évolutions s'accompagnent d'une mutation profonde du modèle socio-économique de la culture, elles supposent de renforcer les compétences numériques de leurs équipes. En 2022, nous avions prévu de :

- **accompagner les volontés de transition vers le numérique responsable** (conseil, diagnostic, test, démo, assistance déléguée, guide de bonnes pratiques, boîte-à-outils),
- **suivre la maintenance des pages promo et du portail médias**, étudier leur développement dans de nouvelles versions,
- **contribuer à la communauté du libre** via une page ressource sur le site du RIM.

○ DONNÉES ANALYTIQUES

1,55% du temps de travail

○ ANALYSE QUANTITATIVE



PAGES PROMO



pages promo créées en 2021 (+43%)
sur un total de 547 pages (+18%)



○ ANALYSE QUALITATIVE

Pourtant central dans les stratégies de développement des adhérents, le numérique (surtout libre et éthique) continue d'être un enjeu complexe à infuser dans la réflexion des acteurs. Les résistances au changement sont nombreuses et les impacts (sociétaux et environnementaux) encore mal appréhendés. Par ailleurs, ce chantier a été contraint par le départ de la salariée référente en juin 2022. Cependant, nous avons avancé sur de nombreux points :

- **refonte du projet numérique** : l'année 2022 a été l'occasion de repositionner notre projet numérique sur la coordination et la ressource plutôt que sur la dimension technique. Une feuille de route a été élaborée, en lien avec le nouvel adhérent référent. Ainsi, nous avancerons désormais sur trois plans : coordonner les besoins en développement en assurant leur cohérence d'ensemble (Dolibarr, Pages promos, outils internes, infrastructure numérique...), apporter de la ressource auprès de l'équipe comme des adhérents (ateliers, formations, mise à disposition d'outils, points d'actualité...), contribuer à la communauté du libre (mise à disposition des fichiers sources des outils développés),
- **accompagnement des adhérents**, par le biais notamment d'un atelier lors de la Route du RIM de mai, mais aussi par la conception et l'expérimentation de deux formations à Loomio, la poursuite de l'offre d'accompagnement des adhérents (2 heures gratuites), ou encore la participation à des ateliers lors de temps nationaux,
- **développement des outils nécessaires aux projets du RIM** : nous avons mené un important travail de fond avec nos partenaires GSMA2I et Web Solutions pour repenser notre infrastructure numérique (API notamment) et adapter nos outils aux besoins de l'équipe et des adhérents (Dolibarr, pages promo, nouveau formulaire d'adhésions, nouveau formulaire pour la création de pages promo, interface avec le Rayon...),
- **expérimentation de services gratuits au secteur**, notamment par la préfiguration d'un projet articulant le développement d'un outil de management des parties prenantes (partenariat avec E2S Conseil et 6-PM) avec d'autres outils complémentaires (auto-diagnostic sanitaire, RSO et droits culturels). Nous avons également publié la version bêta d'un jeu vidéo pédagogique sur la gestion d'un lieu culturel (partenariat avec l'Ambassade de France au Canada et l'UFISC),

Si ce nouveau projet numérique porte en lui une nouvelle approche pertinente, nos difficultés budgétaires nous ont contraint en 2023 à réduire de moitié notre budget de développement et à renoncer à y dédier du temps de travail spécifique. Nous le regrettons et espérons pouvoir résoudre cela dans les mois qui viennent.

GESTION SONORE

RÉFÉRENT SALARIÉ :
NICOLAS ANTOINE

RÉFÉRENT ADHÉRENT :
JÉRÉMY GALLIOT (FÉDÉRATION HIÉRO)

○ RAPPEL DES OBJECTIFS

- **Faciliter le déploiement d'outils et actions à l'échelle régionale** (spectacles, expositions, outils pédagogiques...) notamment par la poursuite de logiques de capitalisation, de mutualisation, de transfert de savoir-faire, voire de formation,
- **assumer notre rôle de représentation collective** tant à l'échelon régional (suivi de l'élaboration du nouveau PRSE – Plan Régional Santé Environnement -, ainsi que de ses déclinaisons locales comme le Contrat Local de Santé de Poitiers), qu'au niveau national (mandat 2020-2023 au CA d'Agi-Son au titre des organisations régionales porté par le salarié référent),
- **réaliser une refonte du contenu de la page dédiée à la thématique sur le site internet du RIM** afin de renforcer sa dimension ressource dans une logique de sensibilisation des adhérents et structures du territoires aux entrées multiples de cette thématique.

○ DONNÉES ANALYTIQUES

1,45% du temps de travail

○ ANALYSE QUANTITATIVE



rencontres et
webinaires dédiés

(rencontre bilan du Contrat Local de Santé de Poitiers et de l'ARS pour le Plan Régional Santé Environnement, visios « prévention » avec les autres réseaux régionaux)



newsletter / article
spécialisé diffusé



séances collectives de bouchons moulés
en Nouvelle-Aquitaine
(pour 424 bénéficiaires)



bénéficiaires d'infos / ressources
(échanges individuels)

○ ANALYSE QUALITATIVE

• Malgré des besoins multiples, **une prise en compte de cette thématique qui reste globalement insuffisante dans la filière.** La demande individuelle (structures ou personnes) d'information sur les actions et outils possibles en matière de prévention et gestion sonore connaît une croissance importante (+ 100 % par rapport aux années covid 2020/21 et + 50 % par rapport à 2019), ce qui témoigne de l'importance implicite du sujet. Néanmoins, la prise de conscience des nécessités en la matière (qu'elles soient réglementaires ou non) reste faible au regard du nombre d'acteurs concernés, y compris parmi les adhérents du RIM. Les acteurs privilégient souvent d'autres problématiques jugées plus urgentes dans leur activité et/ou leurs priorités d'investissement,

• **des sollicitations en augmentation et qui se diversifient.** Les demandes des acteurs ne se limitent plus forcément à un simple besoin d'information ou d'outils de prévention (diffusion régionale de la nouvelle campagne Ear We Are d'Agi-Son depuis fin 2023 par le RIM, Hiero Limoges, La Nef et le Café Music). On notera notamment des demandes émanant d'établissements de formation qui souhaitent proposer des interventions « personnalisées » à leur public cible, ou le début des échanges avec la ville de Bordeaux ayant mené à la construction d'une journée de formation en avril 2023 à destination des organisateurs culturels opérant sur son territoire. À chaque fois que cela est possible, le RIM essaie de positionner ses relais locaux sur ces besoins de prestations afin de contribuer à leur modèle économique sur ce pan d'activité,

• **la nécessité d'une meilleure lisibilité des ressources régionales.** L'augmentation du temps dédié aux sollicitations d'acteurs n'a pas permis de dégager le temps nécessaire à la mise à jour de la page dédiée du site du RIM afin de renforcer son rôle ressource. Cela devra impérativement être réalisé en 2023 pour à la fois faciliter l'accès à l'information, mais aussi mieux valoriser les initiatives en la matière,

• **une réaffirmation du rôle de représentation collective du réseau :** le salarié référent de la thématique au RIM a assumé activement son mandat au CA d'Agi-Son. Il a été acté en fin d'année, en lien avec les autres réseaux régionaux, de poursuivre le travail engagé en candidatant en avril 2023 pour un nouveau mandat de 3 ans. A l'échelle néo-aquitaine, les prémisses d'élaboration du nouveau PRSE ont été suivis avec attention, de même qu'une participation au temps de bilan du Contrat de Local Santé de Poitiers.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

RÉFÉRENTES SALARIÉES :
SARAH BAMBOU
ISABELLE BOUSQUET

RÉFÉRENTE ADHÉRENTE :
MARGOT AYMÉ (LES ABATTOIRS)

○ RAPPEL DES OBJECTIFS

- **Expérimenter et évaluer un fonds solidaire d'aide à la trésorerie**, en partenariat avec France Active Nouvelle-Aquitaine et le cabinet d'audit et d'expertise-comptable Poublan & Pousse,
- **réfléchir au changement d'échelle et à l'évolution des dispositifs** « développement économique » au regard de l'augmentation du nombre d'adhérents au sein du réseau,
- **poursuivre, en partenariat avec E2S Conseil & Formation, l'accompagnement à la mise en place d'une comptabilité d'engagement** ou d'une comptabilité de trésorerie améliorée auprès des structures ayant participé à la sensibilisation à la mise en place d'une comptabilité d'engagement en mars 2021,
- **co-construire avec les adhérents une boîte à outils de gestion économique** et financière adaptés à chaque métier (festivals, lieux de diffusion, labels, etc.).

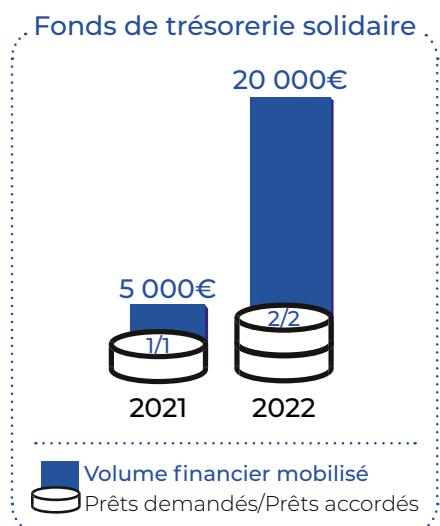
○ DONNÉES ANALYTIQUES

7,90% du temps de travail

○ ANALYSE QUANTITATIVE

28

structures bénéficiaires de formations et webinaires



20

bénéficiaires d'un accompagnement individuel ou collectif

Accompagnement à la comptabilité d'engagement : 4

Rebondir : 1

Entretiens-conseils : 15

73

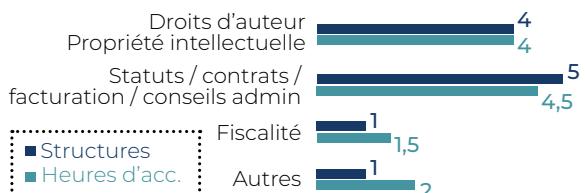
Informations/orientations des adhérents :

• **collectif** : 68 informations économiques diffusées sur les canaux de communication du RIM, dont **43 sur des aides et appels à projets** ; **4 newsletters** : 2 sur les aides financières et 2 sur le fonds de trésorerie solidaire

• **individuel** : 5 adhérents



Accompagnement Juridique fourni par le cabinet ORA



COMPLÉMENTAIRE SANTÉ



46

structures affiliées
dont **35** adhérents RIM



384

personnes couvertes (+4%) :
281 salariés adhérents,
22 conjoints, **81** enfants



Consommation

- frais de santé :
- Cotisation versée **140 648 €**
 - Consommation (prestations+provisions) **141 709 €**
 - Résultat **+ 1061 €**



108

jours d'utilisation du TPE

- CA généré via le TPE :
environ 58 257€
- nombre d'adhérents utilisateurs du TPE : **11**

ANALYSE QUALITATIVE

En 2022, le RIM s'est consacré à l'expérimentation du Fonds de Trésorerie Solidaire et a adapté ses dispositifs de soutien au développement économique afin qu'ils puissent répondre à l'effet de seuil auquel le réseau est confronté. Les entretiens conseils prennent ainsi le relais des accompagnements Rebondir et Expairs.

• **Poursuite de la mise en œuvre du Fonds de trésorerie solidaire.** Deux demandes de prêt de structures adhérentes ont été instruites et validées (10 000€ chacune) par la Commission Trésorerie Solidaire au 4e trimestre 2022. L'évaluation du dispositif a été reporté à 2023 afin de s'appuyer sur un nombre plus significatif de demandes,

• **finalisation d'un accompagnement individuel Rebondir** – comprenant un diagnostic, un plan d'actions et un suivi sur plusieurs mois – dont a bénéficié une structure adhérente en 2022,

• lancement d'un **primo-accompagnement individuel sous la forme d'entretiens conseils** « développement économique », rendez-vous personnalisés destinés aux structures adhérentes pour bénéficier d'un regard extérieur et être orientées vers des dispositifs d'accompagnement et de financement adaptés à leurs problématiques. 15 structures en ont bénéficié,

• réflexion autour de **l'intégration du dispositif d'Expairs au Contrat de Filière Musique et Variétés**,

• étude sur la faisabilité d'un **accompagnement semi-collectif DLA** sur la construction d'outils de gestion adaptés aux métiers de la filière,

• **accompagnement semi-collectif sur la clôture des comptes**, en partenariat avec E2S Conseil & Formation. 4 associations adhérentes en ont bénéficié,

• organisation, en partenariat avec le LABA, de **deux sessions d'informations consacrées aux appels à projets européens** MusicAire et Culture Moves Europe, les 14 mars (15 participant·e·s) et 21 octobre 2022 (13 participant·e·s),

• **veille sur les financements**, dispositifs d'accompagnement, rencontres, ressources et réglementation à destination des entreprises, relayées sur les canaux de communication du RIM.

PRATIQUES RESPONSABLES

RÉFÉRENTES SALARIÉES :
MARINE COSTECALDE
MALIKA VIGNON

RÉFÉRENTS ADHÉRENTS :
PIERRE LAFAILLE (RICOCHET SONORE)
CHRISTIAN JOSUÉ (AMISTANÇA-AMISTANZA)

○ RAPPEL DES OBJECTIFS

L'accompagnement à la responsabilité sociétale traduit la volonté d'inscrire les projets des acteurs de musiques actuelles dans la durée et le respect de leurs écosystèmes. Si la mise en place de pratiques responsables s'appuie sur des outils et des ressources techniques, elle repose avant tout sur les personnes qui portent ces projets. La prise en compte de la qualité des relations entre individus et de leurs besoins nous amène à orienter différemment nos postures d'accompagnement et leur nature. En s'appuyant sur cette base, le travail en 2022 aura pour objectif de :

- **créer les conditions favorables à la mise en place de démarches responsables** dans les structures de musiques actuelles : aide à l'identification des besoins, partage de ressource, formation, échanges entre pairs,
- **valoriser et faire évoluer notre démarche responsable** : échange de pratiques avec nos pairs et d'autres secteurs d'activités, implication dans des groupes de travail régionaux et nationaux, montée en compétence de l'équipe du RIM,
- **évaluer et repérer les pratiques responsables** mises en place au sein du projet du RIM (approche transversale).

○ DONNÉES ANALYTIQUES

6,29% du temps de travail

○ ANALYSE QUANTITATIVE



journées « entretiens conseils pratiques responsables » (+150%)
13 structures accompagnées



réunions thématiques
avec les référents



temps d'interventions auprès de réseaux ou structures partenaires (ex : ASTRE, CHEDD, volontaires en Service Civique du RIM, Master 2 Direction de projets culturels, Journée professionnelle Sur un petit Nuage à Pessac...)



dialogue avec les partenaires publics
CD33, Région / Néoterra,
Région / eco socioconditionalités

○ ANALYSE QUALITATIVE

2022 a été pour le secteur et les partenaires un moment de prise de conscience de l'urgence d'agir pour un modèle de société viable (biodiversité, énergie). En parallèle, les enjeux sociaux de démocratie et de lutte contre les inégalités rendent incontournable le travail sur les droits culturels. Malgré quelques mouvements de personnes, la thématique a pu clarifier son rôle dans le soutien aux acteurs, à l'équipe et à la gouvernance du RIM.

Structuration des entretiens conseils pratiques responsables

(espace d'échange avec des adhérents ou non adhérents avec une grille de lecture éthique)

Les entretiens conseils ont permis de :

- **répondre à un besoin de clarification** de méthodes et d'outils pour la mise en place de pratiques responsables,
- **repérer des sujets** dont le RIM pourrait s'emparer (capitalisation).

Ce format d'échanges s'avère répondre à un réel besoin et se poursuivra en 2023.

Expérimentation de l'outil d'autodiagnostic pratiques responsables

2 étapes franchies :

- première version d'un **outil d'autodiagnostic pratiques responsables** avec : un outil de qualification des parties prenantes, un outil de travail sur les 7 questions centrales de la responsabilité sociétale des organisations (fondé sur la norme ISO 26000), une série de questions sur les 8 droits culturels (proposé par le groupe créateur de la déclaration de Fribourg),
- atelier d'expérimentation de l'outil proposé lors de la route du RIM de mai 2022.

Ce chantier reste en cours, en lien avec la thématique numérique :

- **travail sur le Contrat de Filière et les politiques publiques** en général : co construction d'une mesure sur la transition énergétique en partenariat avec l'Institut Negawatt,
- **formation accompagnement au changement** : après un test concluant en 2021, le RIM a fait le choix de ne pas porter cette formation. Elle a été transférée à Confer et inscrite dans une mesure du Contrat de filière.

La thématique connaît aussi quelques difficultés :

- **nécessité de progresser dans la lisibilité de actions** car nous avons du mal à être financés :
- échec du financement du projet d'adaptation de la norme de responsabilité sociétale avec les réseaux régionaux culture dans le cadre du PIA 4 et ce malgré un lourd investissement du RIM en temps de travail,
- tentative de dépôt d'un projet « développement durable » auprès du CNM. Nous devons progresser pour faire comprendre aux partenaires le rôle majeur des réseaux régionaux et l'implication du RIM en matière de développement durable,
- **difficultés pour évaluer les pratiques responsables** mises en place au sein du RIM,
- **besoin de clarifier la stratégie** concernant notre travail sur les droits culturels.



PRÉVENTION : VIOLENCES ET HARCÈLEMENT SEXISTES & SEXUELS

○ ANALYSE QUANTITATIVE :



4 formations VHSS pour 57 personnes formées



visio de sensibilisation à destination des volontaires en Service Civique via l'agrément du RIM



formation à destination des artistes et des participants de FORMA



formation organisée en collaboration avec la ville et la métropole de Bordeaux et le CEID : **30 personnes** formées



réunions de préparation avec les partenaires (CEID, Consentis, Ville de Bordeaux, Agi-son)



dossier de subvention déposé au CNM (**2 850€** d'aide accordée)



accompagnements individuels sur de l'orientation, information pour se former sur les VHSS

○ ANALYSE QUALITATIVE :

L'impulsion nationale du dispositif Ici c'est Cool a continué d'infuser en Région et d'être portée au-delà de son seul cadre, notamment grâce au financement d'un dossier d'aide déposé auprès du CNM et le soutien des partenaires locaux.

Les formations dites « socles » ont été poursuivies auprès des équipes culturelles néo-aquitaines, autant des structures adhérentes que non adhérentes. Ces formations fournissent les bases nécessaires à la compréhension et la prévention des VHSS et accompagnent durablement la montée en compétences des équipes. De plus, deux nouveaux modules d'initiation ont été testés, le premier auprès des volontaires en Service Civique et le second à destination des artistes dans le cadre de FORMA, financé par la ville de Poitiers. Enfin, le partenariat avec la mairie de Bordeaux se renouvellera en 2023.

« Ici c'est Cool » a connu des évolutions au sein du projet du RIM. Entre 2019 et 2021, le dispositif est incubé successivement dans les thématiques « Festivals » puis « Spectacle Vivant ». En 2022, un travail a été mené avec le groupe de travail « Égalité - Mixité » du RIM ainsi qu'avec le cercle développement professionnel. Cela a permis de relier les initiatives du groupe de travail avec les avancées d'Ici c'est Cool ainsi que d'intégrer les réflexions autour de l'égalité et la mixité auprès des membres du cercle. À ce jour, Ici c'est Cool n'est pas inscrite dans un cercle et le sujet est traité de façon souple par les membres du RIM intéressés.

Par la suite, un travail de mise en lien entre les productions des différents groupes de travail sur le sujet du reste des réseaux de musiques actuelles à l'échelle nationale devra être mené, par le biais d'Ici c'est Cool.

STRUCTURATION

RÉFÉRENT SALARIÉ :
BENJAMIN SUHARD

RÉFÉRENTS ADHÉRENTS :
JUDICAËL DACOSTA (MICROCULTURES)
RUDY LANNOU (MÉLODINOTE)
STÉPHANE ALAUX (CIAM)
GUILLAUME MANGIER (DE LA NEIGE EN ÉTÉ)

○ RAPPEL DES OBJECTIFS

Le cercle structuration reste assez jeune et son mode de fonctionnement est encore en rodage en 2022, y compris car le temps de travail dédié sur le cercle et les thématiques qui le composent est très faible. La première réunion de cercle avec les élus a pointé ces carences et les difficultés à trouver un langage commun. Le cercle a cependant permis de poser les premiers enjeux, préfigurer les premières actions et axes de travail et poser les jalons d'une raison d'être plus précise autour d'actions opérationnelles et d'autres chantiers plus réflexifs sur la structuration de la filière à long terme ou à des échelons dépassant le régional.

En 2022, les objectifs étaient de :

- **identifier les actions ou problématiques partagées** au-delà des adhérents d'une même activité et envisager l'adaptation de l'accompagnement collectif du RIM,
- **proposer des temps d'échange** sur les bases d'une stratégie collective et solidaire impliquant l'ensemble des familles d'acteurs du réseau sur les temps forts du RIM,
- **veiller au développement de relations stables et durables** avec les différentes fédérations nationales représentatives de l'ensemble de nos familles d'adhérents.

○ DONNÉES ANALYTIQUES

4,64% du temps de travail

○ ANALYSE QUANTITATIVE



○ ANALYSE QUALITATIVE :

- **une sixième édition de FORMA particulièrement réussie au Confort Moderne**, qui a clairement atteint son objectif de montée en puissance dans la perspective envisagée en début d'année d'imaginer la suivante en Gironde. Si la qualité et l'intérêt du dispositif sont évidemment éprouvés, la conjoncture ne permettra malheureusement pas au RIM de le mettre en œuvre en 2023. Le réseau garde cependant le vif espoir de retrouver prochainement les moyens nécessaire au renouvellement de ce type d'événement au bénéfice des porteurs de projets en développement de toute la région,
- **la notion d'accompagnement a été creusée** à travers la participation à la gouvernance du projet collectif de la plateforme coopérative de développement des compétences dont la coordination était assurée par De La Neige en Eté. Les travaux de la plateforme ont notamment permis d'envisager la préfiguration d'un référentiel métier de chargé d'accompagnement, dont le chantier sera lancé en 2023, en coopération avec Les Formations d'Issoudun et 3 autres réseaux régionaux de Musiques Actuelles (Fraca-MA, Haute Fidélité, NORMA),
- **une coordination qui reste à poser** dans le dialogue avec les fédérations nationales représentatives de nos familles d'acteurs. Si ces liens ont déjà été établis, voire renforcés avec la plupart en 2022, l'année 2023 doit permettre de mettre en œuvre une stratégie commune visant à définir les complémentarités du RIM avec chacune d'entre elles et systématiser dès que possible des coopérations.



FORMA 2022

124 participants	86 projets bénéficiaires	+de 60 professionnels mobilisés
----------------------------	------------------------------------	---

Cette année, FORMA a eu lieu au Confort Moderne, en partenariat avec 5 adhérents du RIM (L'Oreille est hardie, Jazz à Poitiers, Syrinx, Radio Pulsar), la Fraca-Ma, la ville de Poitiers et 6 autres acteurs locaux partenaires : Poitiers Jeunes, La Rotative, Transat, le conservatoire de Poitiers, le centre d'animation des Couronneries et la Maison des Etudiants.

 **136**

entretiens-conseil sur diverses thématiques liées au développement de projets musicaux

 **6**

tables rondes devant un public de 15 à 30 personnes (jauge définie en fonction des sujets)

 **10**

stands "institutionnels" (Pôle Emploi, SACEM, GIP Cafés Cultures, Syndicats et organismes de formation, outils et services pour les porteurs de projets...)

 **12**

personnes sensibilisées aux problématiques des violences sexistes et sexuelles en milieu festif

 **50**

participants à la réunion d'information sur le dispositif d'aide à l'emploi du GIP Cafés Cultures

 **22**

paires de protections auditives moulées (bouchons d'oreilles),

 **5**

enregistrements de capsules radio pour des groupes régionaux (dont 2 de Poitiers)

 **4**

groupes locaux programmés en concert le soir

 **10**

participants à l'atelier «Pitcher son projet devant des pros», en amont de FORMA, en partenariat avec Poitiers Jeunes.

MÉDIAS

RÉFÉRENT SALARIÉ :
NICOLAS ANTOINE

RÉFÉRENTE ADHÉRENTE :
SARA PÉHAU (BEAUB FM)

○ RAPPEL DES OBJECTIFS

- **Accompagner, en lien avec les partenaires, l'expérimentation d'une mesure dédiée aux « radios de découverte musicale »** dans le cadre du Fonds Créatif du Contrat de Filière (concertation et appui à la rédaction de la mesure, accompagnement des potentiels candidats, évaluation des résultats) – mesure ajournée en 2020 & 2021 du fait du contexte,
- **avoir une attention particulière quant à l'inclusion de nouveaux médias**, ou projets médias d'acteurs dont l'activité principale est autre, aux échanges et coopérations liés à la thématique, en ayant une attention particulière quant au maillage territorial et à la représentation d'une diversité d'activité (presse musicale, médias web...) au sein des médias impliqués,
- **continuer le travail de croisement de cette thématique avec nos autres champs d'actions** (numérique, musique enregistrée, RSO...), notamment en questionnant collectivement la pertinence de mener un travail spécifique autour de l'utilité sociale des médias musicaux.

○ DONNÉES ANALYTIQUES

0,92% du temps de travail

○ ANALYSE QUANTITATIVE



actions radiophoniques sur les événements RIM
plateau radio collectif lors de la Route du RIM de mai, capsules sonores par Radio Pulsar lors de Forma



visioconférences et rencontres initiées par le RIM ou ses partenaires



adhérents concernés par la thématique
(+1 en 2022 - Amplitudes 33)



évolution des dispositifs publics liés à cette thématique :
lancement de la mesure « Radios de découverte musicale » du Contrat de Filière Musique et Variétés, en mars 2022

○ ANALYSE QUALITATIVE

• **Une mesure dédiée aux « radios de découverte musicale » enfin effective**, mais perfectible et à pérenniser. Après plusieurs années de concertation des acteurs concernés et de plaidoyer auprès des partenaires, le RIM se satisfait de la mise en place effective de cet appel à projet et du soutien notable qu'il a généré pour un certain nombre d'acteurs radiophoniques régionaux. Cependant, il convient de faire état que cette mesure a été lancée dans un contexte insatisfaisant. En premier lieu, un calendrier constraint qui n'a pas facilité l'accompagnement des candidatures des structures éligibles. Par ailleurs, l'absence notable de projets de types « webradios » parmi les candidats et lauréats de la mesure est aussi un regret pour le RIM qui défend l'émergence de cette typologie de projets radiophoniques. Enfin, l'évaluation réelle de la mesure ne pourra être menée qu'à l'issue de sa reconduction en 2023, là où il aurait été sans doute pertinent qu'un point d'étape puisse être réalisé fin 2022.

• **Un accompagnement des projets radiophoniques plus régulier et qui tend à s'individualiser.** Que ce soit dans le cadre des candidatures à la mesure citée ci-dessus, ou dans la réalisation des projets qui en découlent, le RIM a répondu présent aux sollicitations des acteurs. Cela est aussi vrai pour des projets émergents et pas nécessairement concernés par cette mesure du fait de leur typologie atypique (suivi du projet Amplitudes fin 2022 par exemple). Cet effet de seuil rencontré sur le besoin de réponses aux problématiques individuelles n'a pas empêché l'organisation d'une journée d'échange régionale avec une matinée dédiée au sujet de la découverte musicale, et également une après-midi dédiée au sujet de la RNT – Radio Numérique Terrestre – (bien que ce sujet dépasse le prisme musical du RIM),

• **une nécessité de temps de travail dédié accru.** Pour soutenir la dynamique collective des acteurs et être mieux en capacité de répondre à leurs besoins, notamment dans l'accompagnement de leur travail sur la découverte musicale (outils d'échanges et de partages de contenus), le besoin se fait encore plus prégnant depuis 2022 d'un temps dédié plus important pour le salarié référent, et plus globalement l'équipe du RIM, sur cette thématique. Le contexte spécifique de l'année 2023 devrait permettre de dégager des marges de manœuvre à ce niveau, de même qu'un temps interne à l'équipe du RIM dédié à une meilleure appropriation des enjeux spécifiques des projets radiophoniques.

MUSIQUE ENREGISTRÉE

RÉFÉRENT·E SALARIÉ·E :

ÉLÉONORE DUBOIS (JUSQU'EN JUILLET)
PUIS : EMMANUEL CASTEL

RÉFÉRENT·E·S ADHÉRENT·E·S :

FANY SOUVILLE (LAMAO ÉDITIONS)
JUDICAËL DACOSTA (MICROCULTURES)
MATTHIEU HARAMBOURE (BELARRI)

○ RAPPEL DES OBJECTIFS

La thématique a pour but de regrouper les labels indépendants face aux diverses mutations qu'ils rencontrent (économiques, technologiques,..), avec la nécessité de repenser et diversifier leurs activités. En Nouvelle-Aquitaine, plus de 90 structures sont accompagnées à travers la thématique Musique Enregistrée. Nos objectifs pour l'année 2022 étaient de :

- **renouveler la convention de partenariat avec la FELIN**, relative à la complémentarité des actions sur le disque, dont l'accompagnement des professionnels du disque dans leur transition écologique comme des réseaux musiques actuelles sur leur outillage auprès des labels en région (visio, rencontre, atelier et ou formation),
- **piloter les réunions traitant de l'activité phonographique** dans le cadre de l'expérimentation et de la coconstruction des politiques publiques,
- **étudier la faisabilité d'un chantier insertion avec INAE**, autour de la vente par correspondance, de la ressourcerie ou d'une filière de recyclage (CD, vinyles, boîtiers) à l'échelle régionale,
- **organiser un déjeuner entre pairs ainsi que des rencontres professionnelles** entre producteurs structurés et producteurs en développement (duo ou trio sur chaque route du RIM) notamment dans le but de croiser les enjeux des labels fédérés et arrivants,
- **créer de la ressource concernant l'alternance en entreprise** (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation) au sein des labels primo-employeurs, en lien avec les aides à l'emploi (FONPEPS),
- **alimenter Le Rayon du RIM en ligne**, plateforme de valorisation des productions régionales (le-rayon.org), reprendre les partenariats médias autour du disque, veiller à la mise en avant des sujets ou objets liés à l'activité phonographique au sein du réseau.

○ DONNÉES ANALYTIQUES

2,23% du temps de travail

○ ANALYSE QUANTITATIVE



45

structures phono (-10%)
(7 départs / 2 arrivées)

i 1

réunion pré-concertation
avec 15 participant·e·s



3

participations à des conseils
d'administration de la FELIN

 **75**

participants à l'atelier «musique enregistrée : élaborer et piloter sa stratégie numérique en 2022» durant la Route du RIM de Talence en mai

○ ANALYSE QUALITATIVE

L'année 2022 a été l'occasion de repenser fondamentalement notre approche de l'accompagnement de la musique enregistrée, suite au départ de la salariée référente en juin. Il nous a en effet semblé important de finir les dynamiques initialement prévues et d'impulser une nouvelle étape en expérimentant la fusion de cette thématique avec celle de la Distribution (Le Rayon). Ces deux dernières sont en effet étroitement liées par leurs objectifs respectifs. Ce changement de paradigme a supposé de revoir les méthodes de travail et supposera du temps pour se mettre en place. En 2022, nous avons ainsi :

- **renouvelé la convention de partenariat avec la FELIN**, afin de concevoir et mettre en évidence la mutualisation et la complémentarité de nos actions auprès des professionnels du disque en région,
- **relancé l'accompagnement des acteurs**, notamment par un atelier « élaborer et piloter sa stratégie numérique en 2022 » lors de Route du RIM de mai (75 participants), ou encore une réunion de pré-concertation dans le cadre de la renégociation du Contrat de Filière (15 participants). Par ailleurs, nous avons surtout conduit une réflexion autour de la mise en place d'Entretiens Conseils entre pairs, dont l'objectif est d'identifier les enjeux, visions, actualités ou encore inquiétudes de chacun·e et de permettre ainsi la transmission entre labels structurés et labels en développement,
- **impulsé une action forte en matière de développement durable**, en partenariat avec la FELIN, afin de créer une filière de recyclage du disque en Nouvelle-Aquitaine. Nous avons mobilisé différents partenaires afin d'esquisser une feuille de route qui devrait voir le jour en 2023,
- **déployé la plateforme numérique du Rayon**, qui permet au RIM de renforcer la valorisation des productions régionales. Le site a fait l'objet d'améliorations afin d'optimiser l'expérience des utilisateurs. La refonte des pages promo nous a semblé par ailleurs essentielle pour faciliter la mise en ligne des œuvres. Nous avons également travaillé sur une API afin de simplifier la publication des sorties de disques sur le-rayon.org, en lien avec notre partenaire GSMA2i. Nous avons en parallèle travaillé avec les adhérents lors de deux ateliers sur les Route du RIM (mai et novembre) pour aborder les attendus pour une distribution optimale d'une œuvre.

Si ce nouveau projet est enthousiasmant, nos difficultés budgétaires nous ont contraint en 2023 à renoncer à y dédier du temps de travail supplémentaire. Nous le regrettons et espérons pouvoir résoudre cela dans le courant de l'année.

TRANSMISSION

RÉFÉRENT·E·S SALARIÉ·E·S :

ALICE DROUET
JEAN-BAPTISTE MAGNE

RÉFÉRENTS ADHÉRENTS :

PIERRE LAFAILLE (RICOCHET SONORE)
MARC DU MAS DE PAYSAC (ROCK&CHANSON)
DANIEL RODRIGUEZ (LA LOCOMOTIVE)
STÉPHANE ALAUX (CIAM)

○ RAPPEL DES OBJECTIFS

La question de la transmission soulève des enjeux communs et des complémentarités entre des acteurs confrontés à des réalités diverses. Le réseau se donne pour mission de faciliter l'échange de pratiques et l'intelligence collective entre les adhérents concernés afin de permettre à chacun de parfaire son propre modèle, pédagogique comme économique, tout en identifiant les leviers permettant un développement durable de l'accès aux pratiques musicales sur le territoire régional et dans le respect des droits culturels des personnes. Aussi, cette thématique englobe désormais le champ de la médiation, qui a de plus en plus de poids dans notre secteur et vis à vis des politiques publiques. En 2022, nous avions prévu de :

- **accompagner les écoles de musique** : aider à la valorisation des projets, faciliter les coopérations locales et encourager la mutualisation d'outils et solutions numériques,
- **définir le périmètre et les sujets prioritaires pour la médiation et l'action culturelle,**
- **définir le périmètre et les sujets prioritaires pour la ressource** et voir ce que cela pourrait apporter à FORMA.

○ DONNÉES ANALYTIQUES

1,04% du temps de travail

○ ANALYSE QUANTITATIVE

RDR 103

participants sur les deux ateliers proposés à la Route du RIM de Talence en mai. 2 ateliers : 36 inscrits sur « le projet pédagogique, quelle utilité pour quelles applications ? »

67 inscrits sur « communication et médiation : concevons une boîte à outils pour mieux travailler ensemble »



heures consacrées aux réunions sur la thématique (référent·e·s salarié·e·s et adhérents)



participations aux concertations territoriales (Angoulême et Rochefort)

○ ANALYSE QUALITATIVE

- **Constitution d'un groupe de travail interne** permettant de piloter plus efficacement la thématique, constitué des deux salarié·e·s référent·e·s et quatre adhérents (élus et opérationnels) : répartition de la charge de travail, visions complémentaires sur les différents sujets que recoupe la thématique, représentation sur des temps professionnels...
- Accompagnement des écoles de musique un peu délaissé faute de temps, mais nous avons délégué notre **participation au GTEM** (groupe de travail des écoles de musique) de Gironde aux adhérents référents pour continuer à suivre ces travaux,
- **mise en avant** lors d'un atelier de la coopération de 3 adhérents autour d'un projet pédagogique commun (DLA entre Lanetik Egina, Atabal et la Locomotive),
- **réponse** à la sollicitation d'un adhérent **et relance d'une réflexion autour de la création d'un outil numérique commun et libre**,
- nouvelle priorisation pour **agir sur les politiques publiques** grâce à l'investissement conséquent des référents de la thématique. Amorce d'un travail autour de la **rédaction d'une mesure** du prochain Contrat de Filière Musique et Variétés.

CO-CONSTRUCTION

RÉFÉRENT SALARIÉ :
FLORENT TEULÉ

RÉFÉRENT·E·S ADHÉRENT·E·S :
GUY GARCIA (SANS RÉSERVE)
MATTHIEU PERREIN (BANZAÏ LAB)
LAËTITIA PERROT (LA NEF)

○ RAPPEL DES OBJECTIFS

Les bouleversements de ces dernières années, qu'ils soient sanitaires ou socio-économiques, ont montré le caractère essentiel de la co-construction. Au niveau des politiques publiques comme des solidarités interprofessionnelles, le dialogue avec nos parties prenantes et l'anticipation des évolutions de notre écosystème sont des éléments clés de l'élaboration du projet du RIM. En proposant une vision élargie de la co-construction, nous souhaitons ainsi renforcer notre capacité à imaginer, à mettre en œuvre et à évaluer des dispositifs ou des coopérations susceptibles de contribuer à un développement durable des musiques actuelles. En 2022, nous avons notamment souhaité :

- **poursuivre le développement de nos liens avec nos parties prenantes**, favorisant ainsi les collaborations à destination des acteurs musicaux,
- **renforcer plus encore notre espace de ressources sur la co-construction**, afin d'accompagner les activités du RIM et de ses adhérents,
- **poursuivre la stratégie de représentation de l'écosystème des musiques actuelles**, afin de continuer de porter la parole des acteurs et de mobiliser les partenaires pour la prise en compte de leurs problématiques.

○ DONNÉES ANALYTIQUES

0,42% du temps de travail

○ ANALYSE QUANTITATIVE



5

membres du cercle



3

thématisques actives



4

réunions de cercle

○ ANALYSE QUALITATIVE :

L'empilement des crises que rencontrent les acteurs a confirmé la co-construction comme un enjeu central du débat public et du projet du RIM. Il s'est agi évidemment de contribuer aux politiques publiques nées, entre autres, de la crise sanitaire, mais également de trouver par la coopération avec nos parties prenantes les voies de la solidarité et de la résilience. Au sein du Cercle, nous avons ainsi :

• **coordonné les différentes actions liées à la co-construction**, en assurant notamment la cohérence des démarches entre le Contrat de Filière, l'accompagnement des autres politiques publiques (Plan de relance, GIP Cafés-Cultures, règlements de droit commun de la Région...), la relation à nos parties prenantes et nos démarches d'observation. Cela s'est traduit par ailleurs par une série de rencontres avec nos partenaires (Région et DRAC notamment), mais aussi par une réflexion sur la lisibilité des actions et des impacts de la co-construction pour les adhérents,

• **repensé l'organisation du Cercle et de ses thématiques**, dans la perspective du projet 2023-2026. En cohérence avec le point précédent, et face à l'effet de seuil que traverse le RIM, il était en effet nécessaire de renforcer la clarté et l'efficience de nos actions. Nous avons ainsi validé le rattachement de l'observation à la thématique dédiée aux politiques publiques (pour concentrer nos efforts sur les chantiers directement liés aux enjeux des acteurs), et créé une nouvelle thématique dédiée au Contrat de filière (afin de préparer la nouvelle période du Contrat pour les années 2024 – 2027),

• **développé un espace de ressource sur la co-construction pour de nombreuses thématiques du RIM**, notamment dans la perspective de la renégociation du Contrat de filière (travail sur des mesures spécifiques répondant aux besoins de telle ou telle catégorie d'acteurs). Cela nous a permis de poursuivre la réflexion entamée en 2021 sur les conséquences de la crise sanitaire et les mesures adaptatives à mettre en place, mais aussi de concevoir une nouvelle approche de l'accompagnement des acteurs en matière de plaidoyer (éthique, méthode, objectif d'autonomisation des adhérents...).

○ FOCUS PARTENAIRE



DEMAIN SERA FORMATION

En tant qu'Opérateur de compétences (Opco), l'AFDAS œuvre au quotidien auprès des entreprises (accompagnement au service de la stratégie et du développement) et des salarié·e·s et non-salarié·e·s (guichet unique pour la formation et l'accompagnement des carrières). Par son rôle stratégique, l'objectif de l'AFDAS est de faire grandir les individus et à travers eux, l'ensemble des secteurs adhérents. Ses missions principales sont d'accompagner le développement de l'alternance, d'accompagner les entreprises dans le développement de la formation et particulièrement les TPE – PME, d'accompagner les branches professionnelles dans le développement de certifications et l'observation de l'emploi, d'accompagner les mutations économiques, de développer l'accès à la formation pour les publics spécifiques (intermittent·e·s du spectacle, artistes-auteur·e·s), et d'informer les entreprises sur les enjeux liés à l'environnement et au développement durable et les accompagner dans l'analyse et la définition des besoins en compétences pour leurs projets d'adaptation à la transition écologique. En 2022, nous avons finalisé avec l'AFDAS un partenariat visant à articuler l'appui-conseil RSE de l'AFDAS avec une mesure du Contrat de Filière.

POLITIQUES PUBLIQUES

RÉFÉRENT SALARIÉ :
UGO CAZALET

RÉFÉRENT ADHÉRENT :
RICET GALLET (CRMTL)

○ RAPPEL DES OBJECTIFS

Le RIM s'inscrit dans une démarche fondée sur une responsabilité partagée dans la co-construction des politiques publiques. Ancrée dans les droits culturels et œuvrant à l'implication des parties prenantes, cette démarche doit contribuer à l'efficience des politiques culturelles aux échelons locaux, régionaux et nationaux. Elle intervient aux différentes étapes des politiques publiques, du plaidoyer à la concertation et jusqu'à leur mise en œuvre et à leur évaluation. Les objectifs 2021 étaient de :

- **favoriser une coordination plus efficiente du Contrat de filière**, notamment au travers de nouveaux outils de gestion et en intégrant les nouvelles parties prenantes, afin notamment de poursuivre l'expérimentation de nouveaux dispositifs adaptés aux besoins du secteur,
- **construire ou développer une relation avec les autres partenaires publics**, en contribuant à une meilleure connaissance des musiques actuelles pour accompagner les nouvelles équipes élues et favoriser un déploiement harmonieux des plans de relance,
- **poursuivre le rapprochement avec les autres filières artistiques et culturelles**, notamment dans la perspective des différents plans de relance européens et régionaux.

○ DONNÉES ANALYTIQUES

12,27% du temps de travail

○ ANALYSE QUANTITATIVE



6

mesures du Fonds Créatif



1

concertation
sur les risques psycho-sociaux
dans les musiques actuelles
à Arès



30

lauréats (+7%)
dont 11 pour la 1ère fois



2

comités stratégiques,
6 comités de coordination,
2 comités d'attribution



3

autres participations aux espaces de négociation :
plan de relance DRAC, CPER, SMAC

○ ANALYSE QUALITATIVE :

Le contexte singulier que nous traversons a nécessité de renforcer notre contribution aux différents espaces de négociation. S'il reste parfois difficile d'interagir avec les échelons infra-régionaux (diversité et multiplicité des interlocuteurs), nous avons consolidé nos démarches historiques (Contrat de filière, conseil et expertise, ressources...) et exploré de nouvelles voies :

• **relance des actions de ressource** : nous avons mené des interventions ou des partenariats avec plusieurs interlocuteurs (BPJEPS, CHEDD, IPCI et Science Po, Festival de Zone France, participation aux temps nationaux du secteur...),

• **développement du travail de co-construction des politiques publiques** : l'augmentation des sollicitations et des contributions du RIM s'est poursuivie en 2022 (réorganisation du service culture de la Région, concertation avec la DRAJES sur le déploiement de la politique Guid'Asso, contributions pour l'élaboration du Contrat régional de filière Emploi-formation Culture (en lien avec le CPRDFOP), réflexion sur la convergence avec Néo Terra, plan de relance DRAC, dialogue régulier avec nos partenaires (Région et DRAC), travail sur le règlement d'intervention sur les lieux et équipements culturels de la Région (dont participation au Comité consultatif), échanges avec le CNM sur le rôle et le financement des réseaux régionaux, GIP Cafés-Cultures, critères d'éco-socio-conditionnalité de la Région...)

• **renforcement et structuration de la logique de plaidoyer** : une partie de l'équipe et de la gouvernance du RIM a été formée aux techniques du plaidoyer (démarche essayée au SMA et expérimentée à la Route du RIM). Par ailleurs, nous avons mené des actions en partenariats avec d'autres parties prenantes (SMA, réseaux culturels régionaux, UBIC, Coopération des pôles et réseaux régionaux de musiques actuelles, adhérents, non-adhérents...) sur de nombreux sujets (enjeux de labellisation, politiques régionales et nationales, recherche universitaire, relations aux partenaires publics, évolution d'un équipement, certifications professionnelles en culture, ancrage territorial, lutte contre la concentration industrielle...)

• **sécurisation juridique du dialogue pluriannuel des acteurs**, avec l'accompagnement à la rédaction des Conventions Pluriannuelles d'Objectifs de différents acteurs dans une perspective d'essaimage (trame commune pour les SMACs, travail sur l'annexe d'évaluation, essaimage auprès de la FEDELIMA, déclinaison pour les acteurs non labellisés).



RÉFÉRENT SALARIÉ :
UGO CAZALETS

RÉFÉRENTE ADHÉRENTE :
LAËTITIA PERROT (LA NEF)

En raison de l'effet de seuil que traverse le RIM (charge de travail), et de la refonte du projet associatif pour la période 2023 – 2026, nous avons acté la suppression de la thématique Observation pour la rattacher à la démarche spécifique liée aux Politiques publiques. Nous avons malgré tout poursuivi nos échanges avec nos partenaires (Agence A pour l'enquête sur les coopérations entre les adhérents du RIM, suivi de la mutation du projet associatif d'Icoop pour l'observation participative et partagée) et sommes restés ressource pour certains besoins internes du RIM. Nous regrettons de ne pas avoir les moyens suffisants de mener une véritable stratégie d'observation, qui serait pourtant nécessaire à la juste compréhension des enjeux auxquels le secteur musical est confronté.



CONTRAT DE FILIÈRE

○ DONNÉES ANALYTIQUES

9,89 % du temps de travail (déjà inclus dans Politiques Publiques)

○ ANALYSE QUANTITATIVE :

 9 mesures du Fonds Créatif

 15

comités de coordination (+150%)
2 comités d'attribution

 30

lauréats (+27%) dont
18 pour la 1ère fois (+64%)

 2

concertations territoriales
à Angoulême et Rochefort (+100%)

○ ANALYSE QUALITATIVE :

L'année 2022 fut singulière pour le Contrat de filière. Elle a permis la relance effective de la démarche pleine et entière du Contrat après deux ans de simples ajustements liés à la crise de la Covid. Ce fut pour le RIM un important travail d'impulsion dans un contexte de forte mutation du secteur et des partenaires :

• **évolution majeure du Contrat de filière** : nous avons mené la finalisation et la signature de l'avenant du 13 janvier 2022 (dans un contexte budgétaire sensible), ouvrant partiellement le Contrat de Filière à l'ensemble du champ musical. Par ailleurs, nous avons préparé la renégociation du Contrat pour la période 2024 – 2027 (conception de l'enquête auprès des acteurs, rédaction de la trame générale du document, définition du périmètre et de la méthode de la renégociation, travail avec MUSA...),

• **évaluation du Contrat de filière 2020 - 2023** : nous avons coordonné ce travail, notamment par la préparation du document d'évaluation, une analyse spécifique des impacts du Contrat sur les politiques publiques de droit commun, ou encore la participation à l'inspection des Contrats de Filière musique par la DGCA et la DGMIC,

• **convergence et essaimage** : nous avons poursuivi l'essaimage de la mesure « Transfert de savoir-faire » (OPALE, Contrat de Filière Occitanie, et Contrat de Filière Libre en Nouvelle-Aquitaine). Nous avons également relancé la réflexion commune avec nos pairs régionaux et nationaux, rencontré le COREPS Nouvelle-Aquitaine, poursuivi l'articulation du Contrat avec le Plan de Relance DRAC et établi des premiers lien avec d'éventuels nouveaux partenaires (Agglomération Pays basque, Départements de la Charente et de la Gironde),

• **ingénierie sur les mesures du Contrat** : le travail sur les mesures a sensiblement augmenté en 2022 (complexité des mesures, des sujets et des partenaires). Cela s'est traduit dans la préfiguration de mesures (égalité-mixité, transmission, accompagnement), par la mise en œuvre de nouveaux dispositifs (RSO articulée avec l'AFDAS, Transition énergétique revue et élargie, Dialogues Musicaux évaluée avec les lauréats, Radios de découverte musicale) et par l'accompagnement des candidats. Par ailleurs, un chantier exploratoire a été mené sur les fonctions stratégiques, grâce à une étude confiée à CO et dans la perspective d'une partenariat avec le FONJEP,

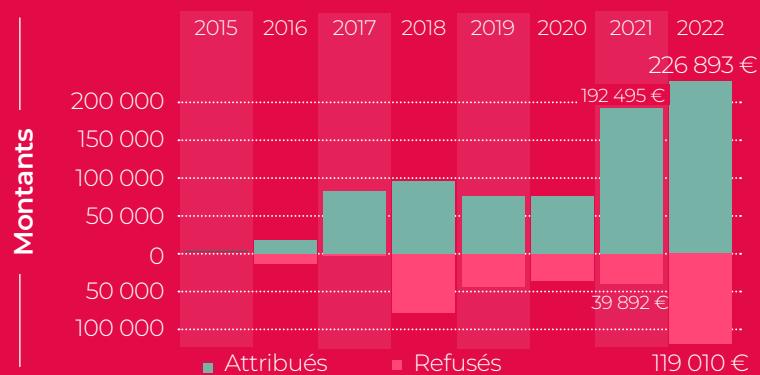
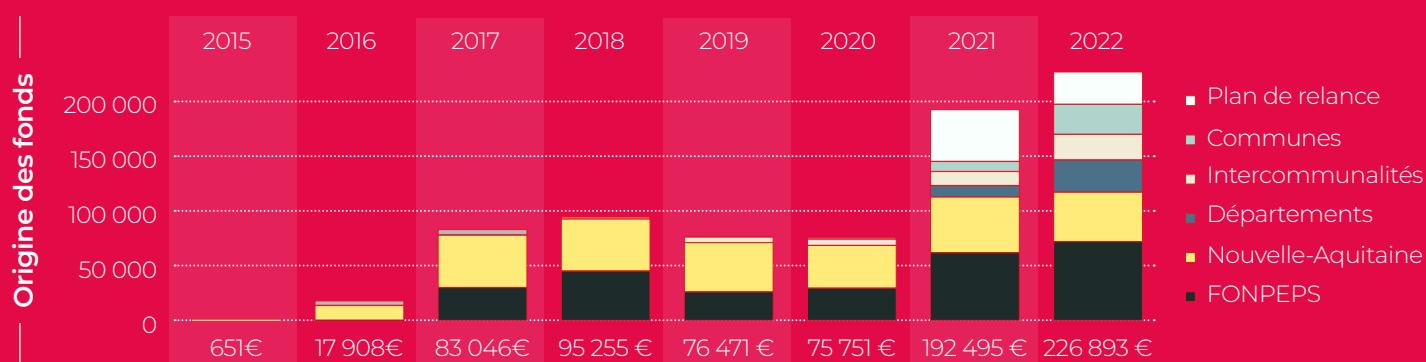
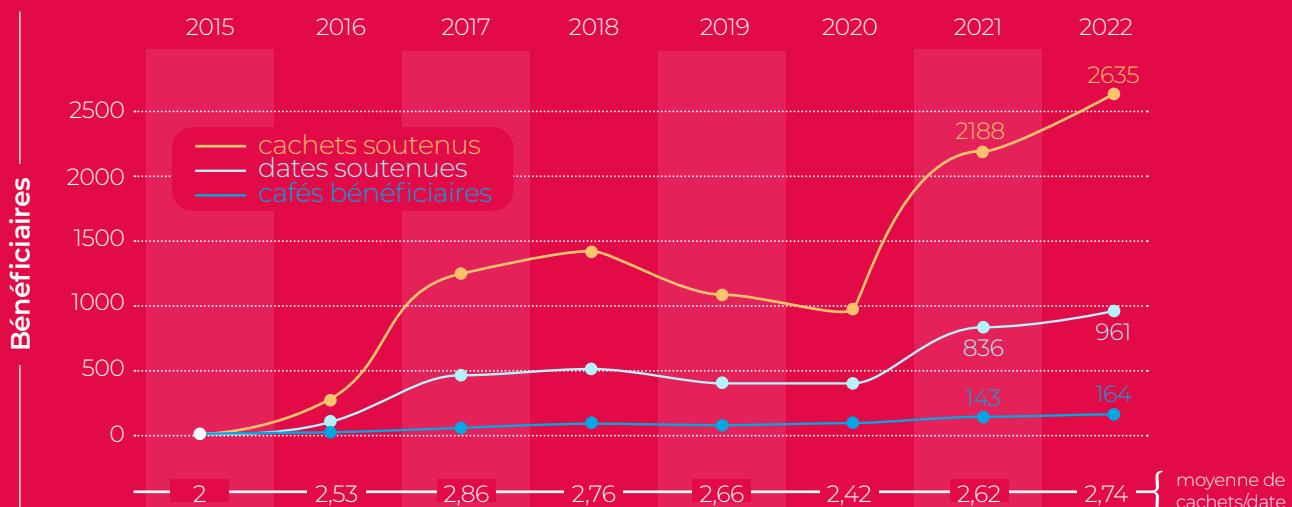
• **relance de la Concertation** : nous avons renouvelé le périmètre et la méthode d'animation, recueilli les priorités des acteurs pour l'avenir, ouvert la démarche aux acteurs du classique, organisé deux concertations (Angoulême et Rochefort), et préparé avec des groupes d'acteurs les temps de concertation (transmission, musique enregistrée).



GIP CAFÉS-CULTURES

L'année 2022 a notamment été marquée par la poursuite des travaux de réflexion lancés avant la crise autour de l'élargissement du périmètre du GIP à de nouveaux lieux de proximité.

Le RIM regrette que la mobilisation de l'ensemble des membres de droit privé du groupement, représentants des salariés et des acteurs bénéficiaires, n'ait pas permis d'influer sur la création d'un nouveau fonds (début 2023) destiné à un panel large d'organisateurs occasionnels. Du fait de critères très larges et de modalités de fonctionnement qui nous paraissent insuffisamment sécurisées, ce nouveau fonds nous semble fragiliser le travail fait depuis 2015 au service de l'efficience du GIP et de sa complémentarité avec les politiques publiques existantes.



Collectivités adhérentes 2022

- Région Nouvelle-Aquitaine
- Dépt Charente (16)
- Dépt Gironde (33)
- Dépt Lot et Garonne (47)
- CU Grand Poitiers (86)
- CA Grand Angoulême (17)
- CA Tulle Agglo (19)
- CA Pays Basque (64)
- Saintes (17)
- Périgueux (24)
- Bordeaux (33)
- Bayonne (64)
- Pau (64)
- Boivre-La-Vallée (86)
- Gençay (86)
- Poitiers (86)

RELATIONS AUX PARTIES-PRENTANTES

RÉFÉRENT·E·S SALARIÉ·E·S :

MALIKA VIGNON
LÉO PELLETIER
HUGO VILMOT

RÉFÉRENT ADHÉRENT :

LAURENT MOULÉDOUS (PAGANS)

○ RAPPEL DES OBJECTIFS

Cette thématique est destinée à assurer un dialogue pérenne avec les parties prenantes du RIM. En plaçant cette préoccupation au cœur du projet, il s'agit d'interroger de façon permanente l'adéquation entre les besoins et actions du RIM et les besoins et attentes des personnes (morales et physiques) ayant un intérêt dans les activités et décisions de l'association. En fixant l'attention sur la notion d'intérêt, il s'agit de sortir du champ uniquement culturel et de développer nos liens avec l'extérieur (insertion par l'activité économique, médico-social, ESS...). Cette thématique se donne pour objectif de donner à l'équipe du RIM et à sa gouvernance les outils et moyens nécessaires à :

- **une analyse concertée et partagée** des relations aux parties prenantes,
- **la mise en place d'un dialogue constructif** et cohérent avec les droits culturels.

En 2022, les objectifs généraux de la thématique se déclinaient en deux axes :

- **expérimenter une méthode** permettant d'intégrer le dialogue avec les parties prenantes (identification, échange, analyse) à la réflexion sur le projet global de son organisation,
- **continuer à expérimenter une méthodologie** permettant à l'équipe et à la gouvernance de s'emparer du sujet : création d'espaces de dialogue lors des Conseils d'administration, animation de ces temps...

○ DONNÉES ANALYTIQUES

3,43% du temps de travail

○ ANALYSE QUANTITATIVE :

3

temps de travail avec nos homologues réseaux culturels en Nouvelle-Aquitaine

16

temps de travail la coopération des pôles et réseaux régionaux des musiques actuelles

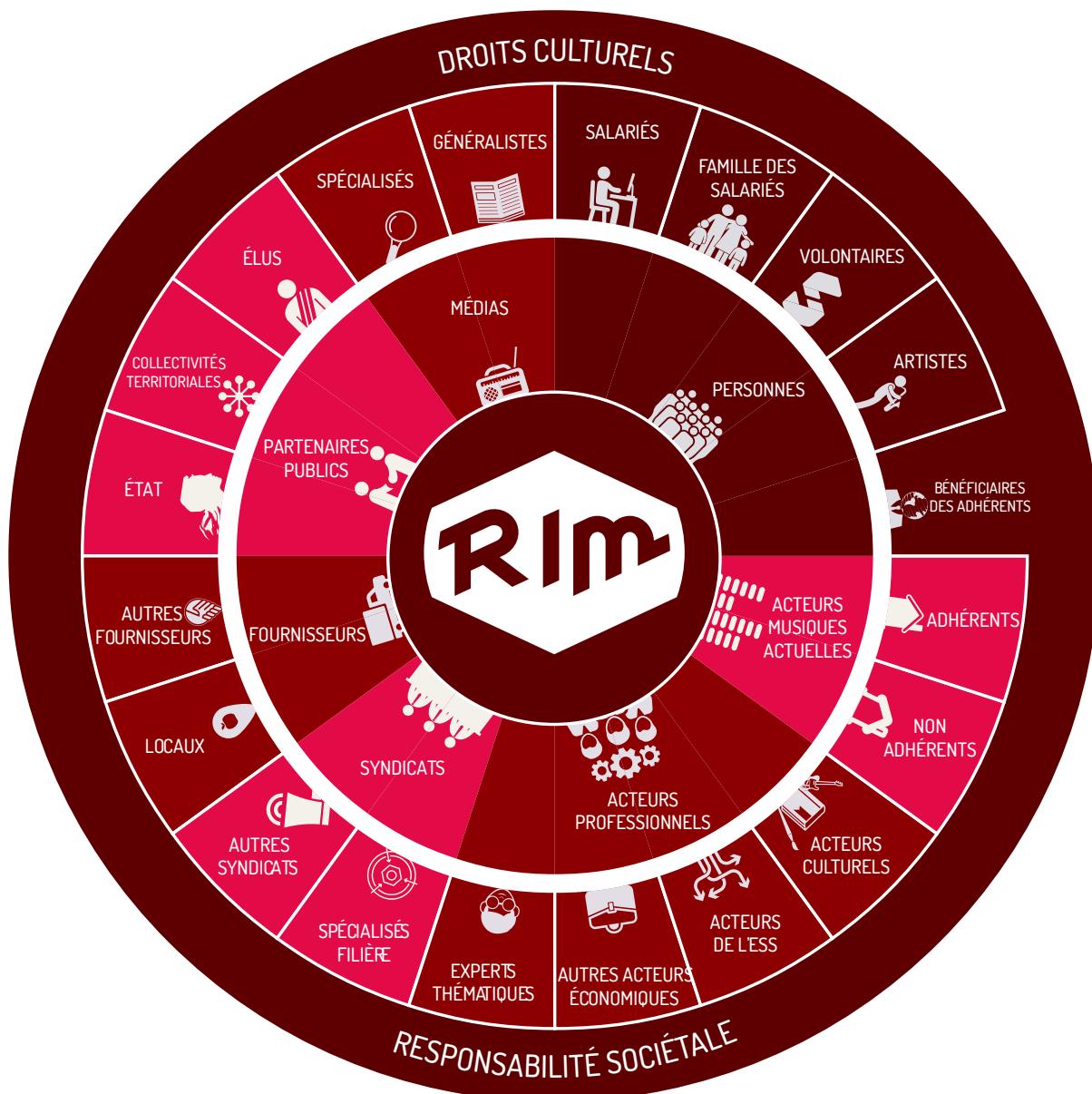
○ ANALYSE QUALITATIVE :

Cette thématique se donnait pour objectif principal en 2022 de créer des contenus et de la ressource méthodologique pour structurer le travail sur les parties prenantes. Bien que ce projet ait avancé, il a été ralenti par des mouvements de ressources humaines et questionné. La mise au travail du dialogue avec les parties prenantes est en passe d'évoluer pour gagner en lisibilité et en opérationnalité.

- Sur la question de l'outillage en termes de relation aux parties prenantes, Léo Pelletier, présent en remplacement de Malika Vignon a participé à la **structuration de l'outil de cartographie des parties prenantes** en y intégrant des entretiens qualitatifs,

- le travail sur les parties prenantes s'est matérialisé sur la **question de la gouvernance du RIM**, avec une clarification progressive du rôle et du positionnement du Comité de Ressources Éthiques. L'idée de faire des comités de pilotage du RIM un espace de dialogue plus structuré et moins une obligation protocolaire nécessite d'être encore approfondie, le contexte d'évaluation pluriannuelle de l'association par les partenaires a laissé peu de place pour développer cet objectif,
- le RIM est représenté, à travers ses adhérents et son équipe salariée, dans différentes **instances de gouvernance de nos parties prenantes**. Pour dépasser le rôle de représentation, nous réfléchissons à des temps collectifs d'échange et de capitalisation d'informations liés à ces mandats,
- **un temps assez important a été investi avec nos homologues** (réseaux culturels de Nouvelle-Aquitaine) et pairs (Coopération des pôles et réseaux régionaux des musiques actuelles). Ces temps de travail et d'échanges participent à faire évoluer nos pratiques professionnelles et à faire entendre nos problématiques de façon collective.

Parties-prenantes du RIM (2018)



VIE ASSOCIATIVE

RÉFÉRENT SALARIÉ :
FLORENT TEULÉ

RÉFÉRENT ADHÉRENT :
DANIEL RODRIGUEZ (LA LOCOMOTIVE)

○ RAPPEL DES OBJECTIFS

En 2022, l'ampleur toujours plus importante du réseau supposait de garantir une gouvernance et une gestion responsables, notamment par un espace de pilotage opérationnel du projet associatif adapté aux enjeux cruciaux que traverse l'écosystème des musiques actuelles. Cela supposait également de porter toujours plus haut le plaidoyer du RIM et de ses adhérents. Par ailleurs, le contexte et la situation de nos adhérents nous imposaient une attention toute particulière à la vie associative, à sa capacité à créer du lien et des synergies dans une perspective d'intérêt général. L'année 2022 devait donc être le début d'un renouveau pour le RIM, qui devait se traduire notamment par :

- **garantir le dynamisme de la gouvernance du RIM**, par une organisation et un dialogue renouvelés entre les salarié·e·s et les adhérents, afin d'articuler l'efficience du réseau et la convergence au sein du secteur,
- **œuvrer au renforcement du modèle économique et social du RIM**, afin de poursuivre l'amélioration de nos réponses aux besoins des acteurs et de leurs partenaires,
- **participer à la construction des engagements stratégiques et éthiques du RIM** et à leur valorisation auprès de nos parties prenantes.

○ DONNÉES ANALYTIQUES

Temps de travail et charges ventilées dans l'analytique des autres Cercles et thématiques, considérant que la vie associative participe à l'ensemble du projet. Nous n'afficherons donc pas de données chiffrées ici.

○ ANALYSE QUANTITATIVE

 9
salarié·e·s concernés

 5
thématiques actives

 4
réunions de cercle

○ ANALYSE QUALITATIVE

Fortement impactée par la crise de croissance du RIM, l'année 2022 fut pour le cercle Vie associative une période consacrée à la sécurisation et à l'ajustement du projet du RIM et de sa gouvernance. Confirmant la nécessité de disposer d'une instance interne de coordination générale, nous avons notamment :

- **coordonné l'adaptation du projet du RIM aux contraintes budgétaires et d'effet de seuil** : suivi de l'atterrissement budgétaire 2022, préparation de la stratégique budgétaire 2023 (réduction des charges, recherche de nouvelles ressources), suivi de la rédaction du projet pluriannuel 2023 – 2026 (recherche d'un équilibre entre les contraintes du RIM et les besoins des acteurs, réaffirmation des engagements éthiques), suivi de la négociation de la convention pluriannuelle du RIM (associant Région, DRAC et Département de la Gironde). Ce travail s'est fait en lien étroit avec la gouvernance élue et opérationnelle du RIM,
- **renforcé la dynamique associative** : conduite de la réforme statutaire (incluant une réforme de la méthode d'adhésion au RIM, un ajustement du périmètre et des missions du Comité de Ressources Éthiques, un abaissement du quorum, ainsi que des ajustements techniques), refonte des cercles et thématiques permettant d'adapter la gouvernance opérationnelle, organisation d'un séminaire commun entre l'équipe et la gouvernance (exploration des besoins des adhérents, définition des orientations stratégiques pluriannuelles, processus d'intégration d'un nouveau salarié), coordination générale des 5 ans du RIM, coordination des référents de cercle (suivi des chantiers), travail sur l'intégration des nouveaux adhérents, début de la réforme du mode de calcul des cotisations

○ FOCUS PARTENAIRE



La Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS) assure en Nouvelle-Aquitaine, la représentation, la promotion et le développement de l'Économie Sociale et Solidaire. Ses missions sont définies à l'article 6 de la loi Hamon du 31 juillet 2014. Elles consistent à représenter les intérêts des acteurs de l'ESS auprès des pouvoirs publics, soutenir la création, le développement et le maintien des entreprises de l'ESS, encourager la formation des dirigeant·e·s et des salarié·e·s de l'ESS ainsi qu'à analyser et mettre à disposition les données économiques et sociales relatives à l'ESS. En 2022, nous avons poursuivi le rapprochement entre le RIM et la CRESS, notamment pour l'analyse des difficultés de nos secteurs d'activités, pour échanger sur les solutions de sécurisation et de pérennisation de nos missions de tête de réseau, ou encore pour la recherche de nouveaux locaux pour le RIM (lien avec la Foncière Solidaire).

communication

RÉFÉRENT·E·S SALARIÉ·E·S :

JEAN-BAPTISTE MAGNE
LÉA GILBERT

RÉFÉRENTE ADHÉRENTE :

NOLWENN MIGAUD (BANZAÏ LAB)

○ RAPPEL DES OBJECTIFS

La communication du RIM vise à garantir la circulation des informations en son sein, à valoriser les actions portées par le réseau et ses adhérents et les représenter dans leur unité comme dans leur diversité. Après 5 ans d'existence, le RIM s'attache à questionner son identité et réaffirmer ses valeurs pour poser les bases d'un nouveau récit collectif de la filière musiques actuelles en Nouvelle-Aquitaine.

La communication du RIM vise à fluidifier la transmission d'informations internes à l'association et à ses adhérents, mais aussi à valoriser les actions portées par le réseau et ses membres auprès de toutes ses parties-prenantes. La crise sanitaire a considérablement impacté les liens entre les acteurs, ainsi que leurs activités. Il s'agit donc de réaffirmer l'importance du réseau en permettant son bon fonctionnement, tout en prenant en compte les réalités des acteurs.

- **Poursuivre le travail d'information et de ressource, notamment en améliorant la lisibilité du site internet**, en clarifiant les actions du RIM, en facilitant la circulation des informations internes et externes et en mettant à jour les supports physiques,
- **valoriser la production musicale régionale**, avec la poursuite sur le travail de structuration, de création de contenus et de promotion pour Le Rayon du RIM, les relations presse et les réseaux sociaux,
- **récréer du lien entre les acteurs et être dans posture de proximité**, en organisant des rencontres métier « communication », en représentant du RIM sur des événements professionnels et en favorisant l'interconnaissance par le biais d'interviews et de portraits.

○ ANALYSE QUANTITATIVE



- 145 247 destinataires (+15%)
(adhérents, partenaires, presse, grand public)
- 28 770 ouvertures (-7%)
soit un taux d'ouverture moyen de 25% (-3%)





LES SITES

LE RIM



LE RAYON



CFMV



FORMA



ESPACE ADH.



○ ANALYSE QUALITATIVE

Clarification de la stratégie de communication et des actions du RIM

• Stratégie de communication :

- amélioration de la stratégie de communication du RIM,
- travail sur la ligne éditoriale du Rayon
- mise en place d'une stratégie de diffusion de contenus et ritualisation des publications,

• Outils :

- refonte des sites internet et passage sur un thème unique permettant une prise en main autonome du reste de l'équipe du RIM,
- fusion des réseaux sociaux du RIM et du Rayon,
- participation au développement de l'API globale du RIM en complémentarité avec la thématique Numérique et notre partenaire Web Solutions pour améliorer l'outil Pages Promo, le portail médias et l'espace adhérent,
- amélioration de la lisibilité de nos actions : structuration de la boîte à outils, mise en place d'un agenda clair et lisible pour valoriser nos actions, mise à jour des pages ressources,
- travail sur une nouvelle version de la plaquette de présentation globale.

Création de contenus et supports de communication

• 5 ans du RIM :

- refonte de la charte du RIM à l'occasion de ses 5 ans (logotype, typographie, couleurs),
- création d'éléments de signalétique et de scénographie avec le collectif Cancan,
- conception de visuels pour les BIS 2022 (événement annulé),

• Valorisation des adhérents :

- coordination des missions d'apprentissage de Mathilde et de Léo pour la création d'interviews et de portraits afin de valoriser les acteurs et de favoriser l'interconnaissance,
- création de documents de présentation pour Le Rayon.

Rencontres métiers « communication »

- format à affiner tant au niveau des objectifs que des attendus des adhérents. En effet, la première rencontre organisée au Florida a mis en évidence une demande de montée en compétence de la part des participants. Celà nécessite à la fois un budget et la mise en place d'un programme pédagogique à part entière.

GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

RÉFÉRENTE SALARIÉE :

LEA GILBERT

RÉFÉRENT ADHÉRENT :

DANIEL RODRIGUEZ (LA LOCOMOTIVE)

La gouvernance du RIM est partagée, représentative et démocratique. Sa raison d'être est de faire sens et de faire lien. Elle doit être la clé de voûte des instances de gouvernance élues et opérationnelles. L'année 2021 ayant été marquée par la mise en œuvre opérationnelle des nouveaux statuts associatifs et l'amorçage des nouvelles instances de gouvernance, il s'agissait, pour l'année 2022, d'assurer la continuité et la pérennité du travail engagé et de célébrer les 5 ans du réseau.

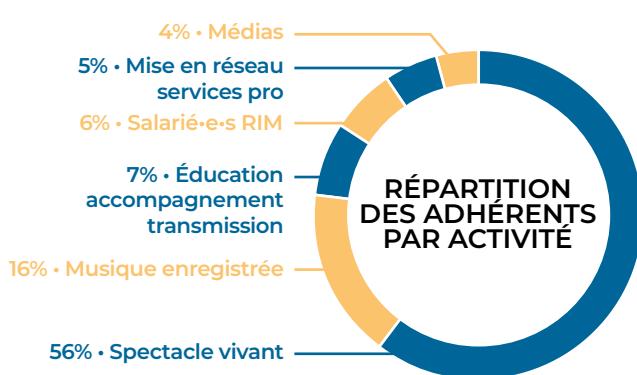
○ RAPPEL DES OBJECTIFS

- Poursuivre le travail d'évolution et de clarification des instances de gouvernance,
- orchestrer les changements opérationnels,
- poursuivre la réflexion en faveur de l'intégration et de l'interconnaissance en tenant compte de l'augmentation du nombre d'adhérents,
- coordonner la célébration des 5 ans du RIM.

○ ANALYSE QUANTITATIVE

204 adhérents

AU 31 DÉCEMBRE 2022



19

nouveaux adhérents

12 départs (50% d'entre eux pour cause de fin d'activité)



456

participants aux Routes du RIM



6 réunions du Bureau

Taux de présence : 94% (+9%)

4 réunions du C.R.E

1 séminaire d'équipe

2 éditions de la Route du RIM



18

Membres de la gouvernance opérationnelle



34

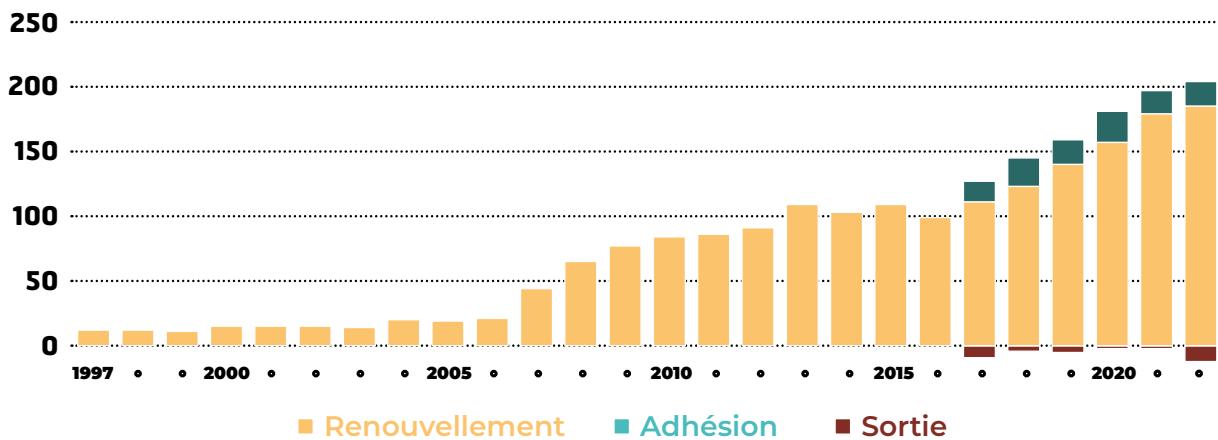
Membres du C.A



7

Membres du C.R.E

Évolution des adhérents depuis 1997 : renouvellements, entrées, sorties.



ANALYSE QUALITATIVE

2022 fut une année singulière pour la gouvernance du RIM, tant au niveau des enjeux internes de l'association que de l'adaptation du projet au contexte budgétaire. Ces dynamiques ont été l'occasion d'un véritable changement de chapitre pour le RIM, susceptible de garantir la durabilité du projet associatif. Nous avons ainsi :

- **mené une nouvelle réforme statutaire**, afin de poursuivre le travail d'adaptation de notre gouvernance engagé en 2020. Ces ajustements étaient nécessaires pour sécuriser les statuts (gestion des carences de postes, mise en cohérence avec des évolutions législatives, précision des méthodes d'arbitrage, abaissement du quorum), améliorer la relation aux adhérents (procédure d'adhésion, périmètre du collège musiques actuelles et engagements des adhérents) et affiner le périmètre de certaines instances (Comité de Ressources Éthiques et Conseil d'Administration),
- **accompagné les membres de la gouvernance dans l'exercice de leur mandat**. Cela s'est notamment traduit par une harmonisation des outils (plateforme de travail collaboratif, site internet, espace adhérents...) et par la poursuite en 2022 des actions de formation à destination de la gouvernance (stratégies et méthodes de plaidoyer – 5 jours),
- **célébré les 5 ans du RIM** : marquée à la fois par les 5 ans du RIM et la fin de sa Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO), l'année 2022 a été l'occasion de rendre lisibles nos actions passées et de définir les principaux axes de projections pour les quatre années à venir. La Route du RIM de mai à Rock & Chanson, en réunissant 300 personnes, nous a permis de rendre compte du travail effectué depuis 2017 et de marquer un temps fort très convivial. La Route du RIM de novembre, à Rochefort, inscrite dans la perspective de notre projet pluriannuel 2023 – 2026, a donné lieu, entre autres, à l'expérimentation d'une nouvelle forme d'interaction : le forum du RIM. Ces événements nous ont par ailleurs permis de tester une méthode d'intégration des nouveaux adhérents (parrainage / marrainage). Ainsi, en célébrant l'anniversaire du RIM en parallèle de l'émergence de notre crise budgétaire, cette année 2022 nous a permis de préparer un modèle plus sobre et durable pour 2023,
- **évalué et rédigé le projet pluriannuel du RIM**, avec une méthode marquée par plusieurs phases : l'évaluation et la renégociation de la CPO (associant et élargissant la mobilisation de nos partenaires) et la refonte du projet associatif (nouvelle articulation des cercles, thématiques et objectifs) en lien avec l'équipe salariée et la gouvernance opérationnelle. Nous avons fait le choix d'un modèle susceptible de répondre à la crise budgétaire et à l'effet de seuil, en assumant des choix parfois drastiques (fusion de thématiques, disparition de certaines, changements profonds de méthodes et outils à destination des adhérents),
- **participé à la gouvernance d'autres associations**, qui sont la preuve de notre engagement pour l'intérêt général des secteurs culturels et associatifs (présidence AGEC, co-présidence de CO, sociétariat Confer, membre du CA du MANA et d'ALCA, vice-présidence du CESER).

LE C.A.

II SIÈGES « ACTIVITÉS »

LES MEMBRES ÉLUS SUR LES SIÈGES « ACTIVITÉS » SONT CHARGÉS DE PORTER LA VOIX DES ADHÉRENTS DE L'ACTIVITÉ QU'ILS REPRÉSENTENT À L'ÉCHELLE RÉGIONALE.

SPECTACLE VIVANT

AMISTANÇA-AMISTANZA • PAU (64)

CHRISTIAN JOSUER

ROCKSCHOOL BARBEY • BORDEAUX (33)

ERIC ROUX – EMMANUEL CUCHINABE

DES LENDEMAINS QUI CHANTENT • TULLE (19)

LOAN DELVAS

KIÉKI MUSIQUES • TALENCE (33)

PAULINE GOBBINI – CHANTAL SAEZ

• MUSIQUE ENREGISTRÉE

BANZAÏ LAB • BORDEAUX (33)

MATTHIEU PERREIN – NOLWENN MIGAUD

PAGANS • JURANÇON (64)

LAURENT MOULÉDOUS

EN COURS

SIÈGE À POURVOIR (ÉLECTIONS EN 2023)

TRANSMISSION

LE CIAM • BORDEAUX (33)

STÉPHANE ALAUX

LA LOCOMOTIVE • TARNOS (40)

DANIEL RODRIGUEZ

MÉDIAS

BEAUB FM • LIMOGES (87)

SARA PEHAU – FRANCK CABANDÉ

PARTENAIRES ASSOCIÉS

LA NEF • ANGOULÊME (16)

LAËTITIA PERROT

I SIÈGE « ÉQUIPE »

LA PERSONNE PHYSIQUE ÉLUE POUR LE SIÈGE ÉQUIPE EST CHARGÉE DE PORTER LA VOIX DE L'ÉQUIPE SALARIÉE AU SEIN DU CA.

RIM • BÈGLES (33)

LÉA GILBERT – JEAN-BAPTISTE MAGNE

10 SIÈGES « TERRITOIRES »

LES MEMBRES ÉLUS SUR LES SIÈGES « TERRITOIRES » SONT CHARGÉS DE PORTER LA VOIX DES ADHÉRENTS DU TERRITOIRE POUR LESQUELS ILS ONT ÉTÉ ÉLUS. ILS PEUVENT PARRAINER AU CA UN MEMBRE DE LEUR TERRITOIRE

T1 : LANDES ET PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

AMPLI • BILLÈRE (64)

OLIVIER PETERS – STÉPHANE CORTIJO

CAFÉMUSIC • MONT-DE-MARSAN (40)

DIDIER VALDÈS

BELARRI • CAMBO-LES-BAINS (64)

MATTHIEU HARAMBOURE

T2 : GIRONDE

LAMAO EDITIONS • RIONS (33)

FANY SOUVILLE

ROCK&CHANSON • TALENCE (33)

DELPHINE TISSOT

RICOCHET SONORE • BORDEAUX (33)

PIERRE LAFAILLE

T3 : DORDOGNE, CORRÈZE, LOT-ET-GARONNE

SANS RÉSERVE • PÉRIGUEUX (24)

GUY GARCIA – BÉRÉNICE LE MOING

AFTER BEFORE • FUMEL (47)

CHRISTOPHE CARMEILLE

NUIT D'ORAGE • VARETZ (19)

VÉRONIQUE DE FARIA

T4 : VIENNE, HAUTE-VIENNE, CREUSE

ECLATS D'ÉMAIL • LIMOGES (87)

ÉLIE LEYGONIE – JEAN-MICHEL LEYGONIE

MICROCULTURES • POITIERS (86)

JUDICAËL DACOSTA

JAZZ À POITIERS • POITIERS (86)

MATHILDE COUPEAU

T5 : CHARENTE, CHARENTE-MARITIME, DEUX-SÈVRES

LES ABATTOIRS • COGNAC (16)

MARGOT AYMÉ

CRISTAL PRODUCTION • LA ROCHELLE (17)

VICTOR CRESPI

DIFF'ART • PARTHENAY (79)

DAVID SAUVIGNON

LE C.R.E (COMITÉ DE RESSOURCES ÉTHIQUES)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ÈVE BURBALA (ROCKSANE)
RICET GALLET (CRMTEL)
JEREMY GALLIOT (FÉDÉRATION HIÉRO)
OPHÉLIE HERRAIRE (LAGON NOIR)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

LAËTITIA PERROT (LA NEF)
BÉRÉNICE LE MOING (SANS RÉSERVE)

SALARIÉ·E·S RIM

MARINE COSTECALDE

GOUV. OPÉRATIONNELLE

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

OLIVIER PETERS (AMPLI)
LORELINE VIDAL (COLLECTIF LAMA)

Territoire 1

OLIVIER PETERS (AMPLI)
DIDIER VALDES (CAFÉ MUSIC)
MATHIEU HARAMBOURE (BELARRI)

Territoire 2

DELPHINE TISSOT (ROCK&CHANSON)
FANY SOUVILLE (LAMAO ÉDITIONS)
PIERRE LAFAILLE (RICOCHET SONORE)

Territoire 3

CHRISTOPHE CARMEILLE (AFTER BEFORE)
GUY GARCIA & BÉRÉNICE LE MOING (SANS RÉSERVE)
VÉRONIQUE DE FARIA (NUIT D'ORAGE)

Territoire 4

ÉLIE & JEAN-MICHEL LEYGONIE (ÉCLATS D'EMAIL)
JUDICAËL DACOSTA (MICROCULTURES)
MATHILDE COUPEAU (JAZZ À POITIERS)

Territoire 5

MARGOT AYMÉ (LES ABATTOIRS)
LAURENCE GUINOT (CRISTAL PRODUCTION)
DAVID SAUVIGNON (DIFF'ART)

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

DANIEL RODRIGUEZ (LA LOCOMOTIVE)

Service Civique

RUDY LANNOU (MÉLODINOTE)

Numérique

PIERRE-MARY GIMENEZ-GUILLEM (LE FLORIDA)

Gestion sonore

JÉRÉMY GALLIOT (FÉDÉRATION HIÉRO)

Pratiques responsables

PIERRE LAFAILLE (RICOCHET SONORE)
CHRISTIAN JOSUÉ (AMISTANÇA-AMISTANZA)

Développement économique

MARGOT AYMÉ (LES ABATTOIRS)

STRUCTURATION

JUDICAËL DACOSTA (MICROCULTURES)
RUDY LANNOU (MÉLODINOTE)
STÉPHANE ALAUX (CIAM)
GUILLAUME MANGIER (DE LA NEIGE EN ÉTÉ)

Musique enregistrée

FANY SOUVILLE (LAMAO ÉDITIONS)
JUDICAËL DACOSTA (MICROCULTURES)

Radios musicales

SARA PÉHAU & FRANCK CABANDÉ (BEAUB FM)

Transmission

PIERRE LAFAILLE (RICOCHET SONORE)
MARC DU MAS DE PAYSAC (ROCK&CHANSON)

CO-CONSTRUCTION

GUY GARCIA (SANS RÉSERVE)
MATHIEU PERREIN (BANZAÏ LAB)
LAËTITIA PERROT (LA NEF)

Politiques publiques

RICET GALLET (CRMTEL)

Relations aux parties-prenantes

LAURENT MOULÉDOUS (PAGANS)

Contrat de filière

PAULINE GOBBINI (KIÉKI MUSIQUES)
GUY GARCIA (LE SANS RÉSERVE)
MATHIEU PERREIN (BANZAÏ LAB)

VIE ASSOCIATIVE

DANIEL RODRIGUEZ (LA LOCOMOTIVE)

Ressources humaines

LES CO-PRÉSIDENT·E·S DU RIM

Gouvernance associative

DANIEL RODRIGUEZ (LA LOCOMOTIVE)

Communication

NOLWENN MIGAUD (BANZAÏ LAB)

Administration

LES CO-PRÉSIDENT·E·S DU RIM

ADMINISTRATION HUMAINE

RÉFÉRENT·E·S SALARIÉ·E·S :

FLORENT TEULÉ
ISABELLE BOUSQUET
ZOÉ CORSINI

RÉFÉRENT·E·S ADHÉRENT·E·S :

LES CO-PRÉSIDENT·E·S DU RIM

○ RAPPEL DES OBJECTIFS 2019

La gestion administrative et financière du RIM mise en place et renforcée depuis 5 années nous conforte dans nos méthodes pour une bonne mise en œuvre du projet du RIM.

L'enjeu de 2022, accompagné de la gouvernance élue, était de poursuivre la mise en œuvre de notre nouvelle organisation interne en lien avec la réforme statutaire au plus près des réalités des adhérents et des besoins des salarié·e·s.

Afin de répondre à l'effet de seuil que nous rencontrons, avec une augmentation significative des adhérents qui porte le total à près de 200, ainsi qu'à la charge de travail supplémentaire qu'a nécessité l'accompagnement des adhérents et acteurs de musiques actuelles face à la crise sanitaire en 2021, nous avons pensé une réorganisation des ressources humaines et des missions de chacun. La cohésion entre l'équipe salariée et la nouvelle gouvernance a fait partie des enjeux majeurs de l'année 2022. Pour cela, nous souhaitions renforcer le dialogue avec nos partenaires, favoriser une gestion des ressources humaines responsable en améliorant les process, les outils, en renforçant les compétences et la sécurisation des postes tout en continuant à faire du RIM une structure administrative et financière opérationnelle durable, socialement responsable.

En 2022, nous avions prévu de :

- **poursuivre la mise en œuvre du dialogue social et l'amélioration des outils liés aux ressources humaines :** mise en œuvre de l'accord collectif sur le télétravail, accompagner et former les nouveaux élus du Comité Social et Économique (CSE), plan de déplacement...
- **adapter les méthodes de management**, afin de mieux prendre en compte les évolutions professionnelles des salarié·e·s, conjointement avec les élu·e·s,
- **poursuivre la politique globale d'accueil « d'apprenants »**, en direction d'alternants, de stagiaires ou encore de volontaires en Service Civique,
- **poursuivre la veille et les pistes sur de nouveaux locaux sur nos différents sites de travail,**
- **renforcer le modèle économique** par de nouvelles sources de financement potentiellement développées afin notamment de sécuriser les temps partiels, mener une politique salariale favorisant ainsi la capacité de mobilité interne de l'équipe et avoir les moyens d'appliquer les nouvelles dispositions conventionnelles comme l'avenant 182.

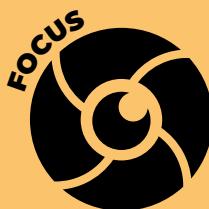
○ ANALYSE QUALITATIVE

L'administration et les ressources humaines du RIM ont été profondément bouleversées en 2022. Par l'effet de seuil et la crise budgétaire que nous traversons, elles ont été au cœur des ajustements stratégiques que nous avons décrits tout au long de ce rapport d'activités. Nous y avons donc porté une attention toute particulière, notamment pour :

• **renforcer le dialogue social aux côtés des nouveaux membres du CSE**, lesquels ont pris leur fonction au 1er janvier 2022. Nous avons ainsi poursuivi le dialogue avec la direction et le bureau (9 réunions) dans la continuité du précédent mandat. Les membres du CSE ont suivi une formation de cinq jours, qui leur a permis, entre autres, d'accompagner la négociation et l'entrée en vigueur de l'accord de « télétravail », ainsi que la renégociation de l'accord sur l'« organisation du temps de travail et avantages salariaux ». Par ailleurs, les avenants 182 et 194 de notre convention collective ont été des sujets majeurs de dialogue, tant leurs applications impactent le budget du RIM et les modalités de gestion des ressources humaines,

• **impulser une mutation du management et de la gestion structurelle des compétences** : la coïncidence entre la crise de croissance du RIM et les évolutions conventionnelles a, in fine, été l'occasion de concevoir une nouvelle approche fondée sur les compétences plus que sur la gestion des projets. Grâce à un accompagnement par Confer et à un dialogue nourri avec l'équipe et la gouvernance du RIM, nous avons ainsi revu l'ensemble du projet associatif (rationalisation des thématiques, nouvelle organisation d'équipe...) et élaboré des évolutions en matière de management (révision des objectifs et des modalités, préparation des entretiens de maîtrise professionnelle, préfiguration d'un travail sur la qualité de vie au travail). Ces modalités organisationnelles seront appliquées dès le début de l'année 2023,

• **accompagner les évolutions fonctionnelles des ressources humaines** : au-delà du suivi habituel (entretiens annuels et professionnels...), nous avons accompagné de nombreux mouvements de salariés (fin d'un congé maternité, deux congés parentaux et remplacements associés, départ d'une salariée sur les missions Musique Enregistrée et Numérique, départ en Projet de Transition Professionnelle de la Déléguée Territoriale de la Gironde). La politique globale d'accueil « d'apprenants » s'est poursuivie avec trois apprenti·e·s sur Le Rayon et le Territoire de la Gironde. Cinq formations ont été suivies au cours de l'année au bénéfice de 5 salariée·e·s pour un total de 126 heures.



ADMINISTRATION

L'année 2022 a été principalement consacrée à la préparation et à l'accompagnement de l'atterrissement budgétaire du RIM, nécessaire pour faire face aux contraintes budgétaires durables que nous rencontrons (stratégie à adopter pour l'application des avenants 182 et 194 notamment). Cela s'est traduit de trois manières :

• **le choix d'assumer un déficit important pour l'exercice comptable 2022** : la gestion prudente et raisonnée du RIM depuis 2017 (fonds propres) a permis de financer ce déficit et, ainsi, de maintenir des éléments essentiels de notre projet (temps forts de l'année, 5 ans du RIM, formation plaidoyer de la gouvernance, accompagnement RH par Confer),

• **le dialogue renforcé avec la gouvernance et l'équipe salariée**, qui a permis de concevoir et d'adopter la stratégie la plus efficiente possible pour les années à venir. En effet, résoudre notre déficit structurel oblige à prendre collectivement des décisions parfois radicales, telles que le changement de certains formats d'événements que nous organisons ou la réduction des déplacements,

• **la recherche accrue de nouvelles sources de financement**, via l'exploration de divers appels à projets ainsi qu'une première prise de contact avec la Foncière Solidaire concernant le projet de locaux communs avec nos homologues réseaux culturels de Nouvelle-Aquitaine. Sur ce point, il convient par ailleurs de saluer l'engagement de la Région Nouvelle-Aquitaine et du Département de la Gironde, qui tous deux ont prévu de renforcer leur soutien au RIM, ainsi que celui de la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES), qui a validé le renouvellement du poste FONJEP dont nous bénéficiions sur la Délégation Territoriale du T4.

Ces premiers pas initiés en 2022, s'ils sont essentiels, ne permettent pas de résoudre totalement la crise budgétaire que nous traversons. Cependant, ils confortent la capacité d'adaptation de l'association et du projet.



21

personnes ont été salariées du RIM en 2022.

18 sur le site de Bègles
3 à Poitiers



cadres, soit 9,52%, répartition paritaire

1,79*

d'écart entre le plus petit et le plus grand **salaire**

femmes

· 1,38 ·
- : 2109€*
+ : 2970€*

hommes

· 1,79 ·
- : 1817€*
+ : 3245€*

*brut mensuel sur la base d'1 ETP

2244€*

de **salaire brut moyen** mensuel
2217€ pour les femmes
2271€ pour les hommes

* ne sont comptabilisé-e-s que les salarié-e-s permanent-e-s

33,6 ANS

de moyenne d'âge :
33,7 pour les **hommes**
33,5 ans pour les **femmes**



22

postes : 17 CDI / 5 CDD

2 accroissements temporaires de temps de travail pour compenser le départ d'une salariée

1 remplacement pour congé maternité et
1 pour congé formation.

3 apprenti-e-s

1 mise à disposition par Agec & CO

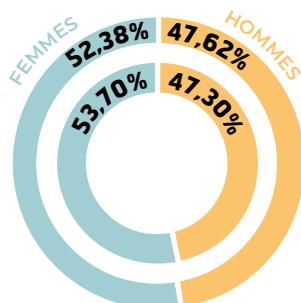
= ETP global à 16,04 dont 14,25 ETP permanents

14

temps partiels

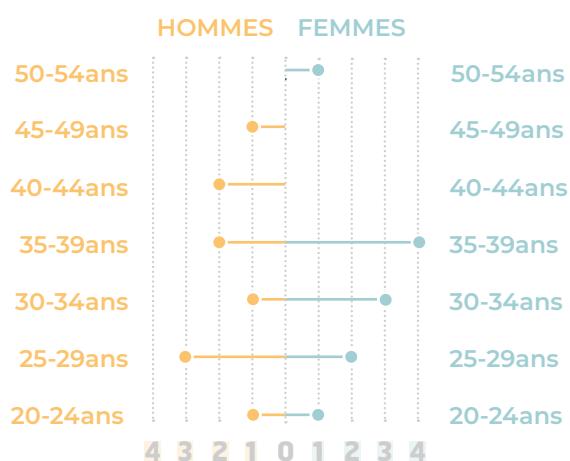
6 subis

2 congés parentaux

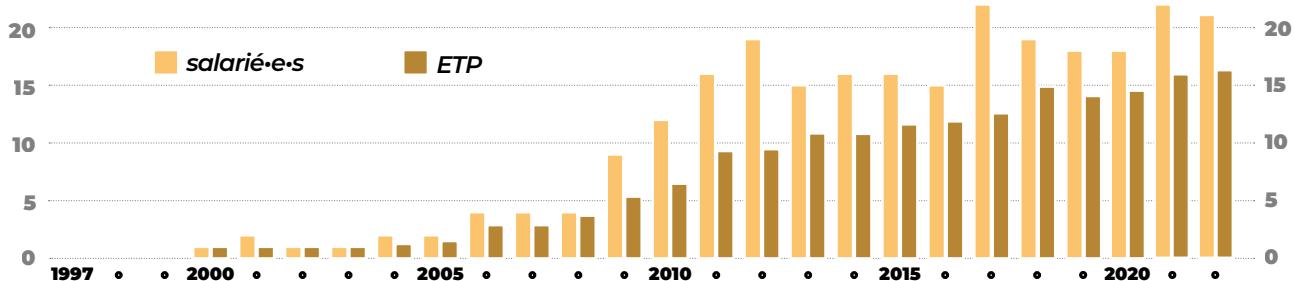


Salarié-e-s
ETP

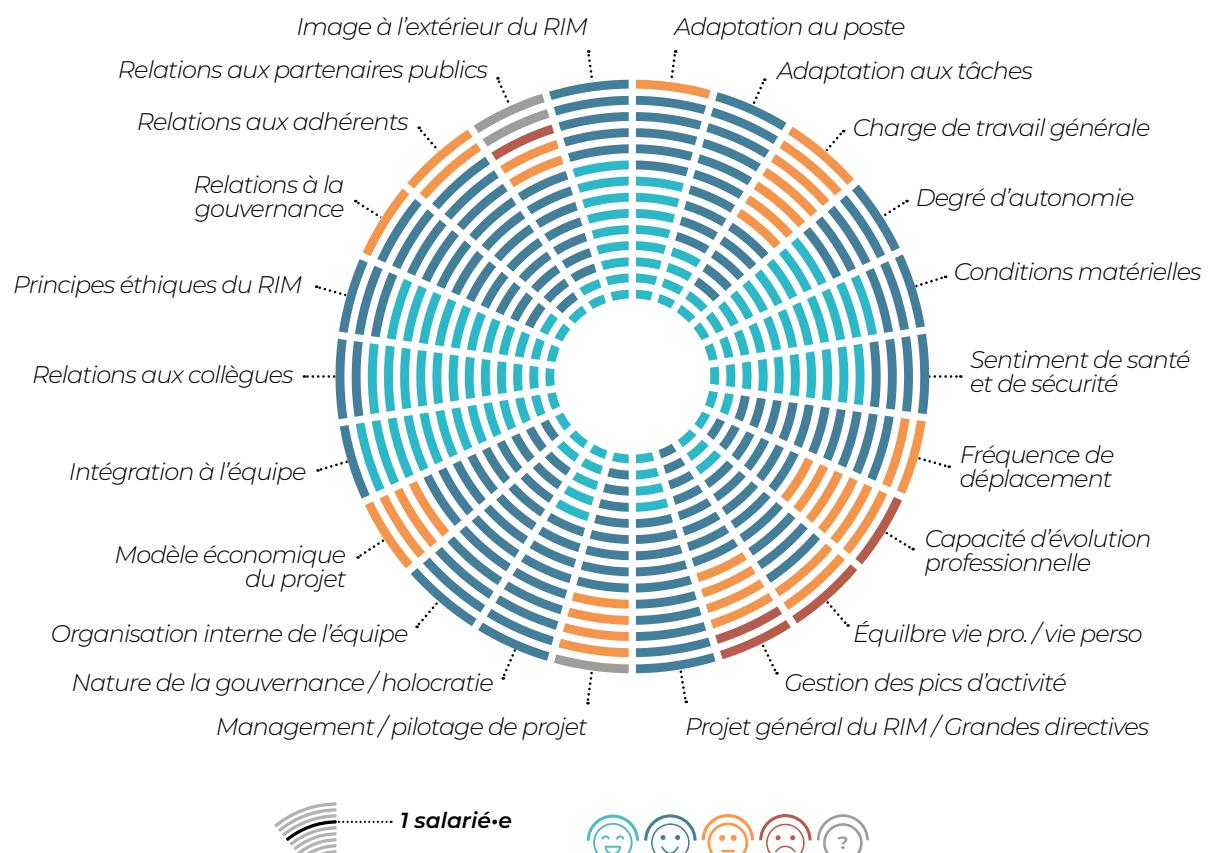
Pyramide des âges des salarié-e-s



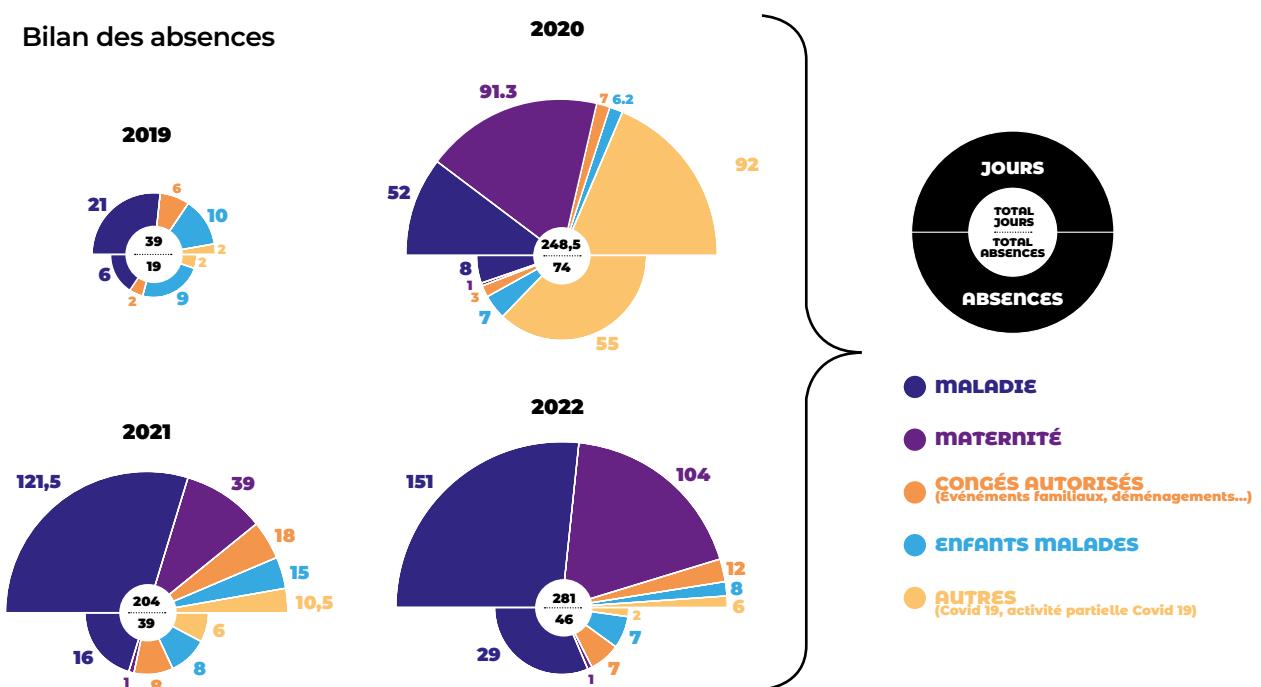
Évolution des salarié-e-s depuis 1997



Représentation de la qualité de vie au travail (équipe du RIM • 14 salarié·e·s)



Bilan des absences



SALARIE·E·S RIM 2022

ALICE DROUET

Chargée de mission :
Parcours de formation Service Civique
Référente Numérique
Référente Transmission

BENJAMIN SUHARD

Délégué territorial T5
Référent cercle Structuration

CHRISTOPHE BLANC

Agent d'entretien

ÉLEONORE DUBOIS

Chargée de mission :
Musique enregistrée et Numérique
Référente cercle Dev. Pro.

Jusqu'à juin 2022

ÉLISA INCARCIOLA

Déléguée Territoriale T2
(Gironde)

Depuis novembre 2021

EMMANUEL CASTEL

Chargé de promotion
et commercialisation
Référent Distribution et
Musique enregistrée

FLORENT TEULÉ

Directeur
Référent cercles Vie associative,
Co-construction et thématique
Gouvernance Associative

HUGO VILMOT

Délégué territorial T3 et
chargé de Concertation
Référent Relations aux
parties-prenantes

ISABELLE BOUSQUET

Administratrice
Référente Développement
économique

JEAN-BAPTISTE MAGNE

Communication / Graphisme
Référent Transmission

LÉA GILBERT

Chargée de communication
& vie associative

LÉO DUMON

Chargé de valorisation
pour Le Rayon du RIM
*Alternance depuis
septembre 2022*

LÉO PELLETIER

Chargé de mission :
Développement durable
et partenariats responsables
Jusqu'à octobre 2022

MADELINE REY

Déléguée territoriale T2
*En congé formation
depuis septembre 2022*

MALIKA VIGNON

Chargée de mission :
Développement durable
et partenariats responsables
Référente cercle Dev. Ter. et
thématique Relations aux
parties-prenantes

MARINE COSTECALDE

Chargée de mission :
Citoyenneté et Droits Culturels
Référente cercle Dev. Pro et
thématique Service Civique

MATHILDE BOSREDON

Chargée de valorisation
pour Le Rayon du RIM
*Alternance jusqu'en
septembre 2022*

NICOLAS ANTOINE

Délégué territorial T4
Référent Gestion Sonore
et Radios Musicales

SARAH BAMBOU

Chargée de mission :
Développement économique

UGO CAZALET

Délégué territorial T1
Référent Politiques publiques
et Observation

ZOÉ CORSINI

Administratrice adjointe

- Développement territorial
- Développement professionnel
- Structuration
- Co-construction
- Vie associative

BUDGET RÉALISÉ

2022

CHARGES

Achats	122 713 €
Achats Disque / TPE	64 090 €
Étude et prestation	54 128 €
Fournitures d'entretien et de petit équipement	2 766 €

Services extérieurs	99 724 €
Location immobilière	48 716 €
Location matériel / transport	6 560 €
Charges locatives	11 194 €
Outils numériques collaboratifs	5 872 €
Hébergement outils numériques	176 €
Contrat entretien matériel / Maintenance	11 099 €
Assurances	1 880 €
Documentation	884 €
Formation	13 344 €

Autres services extérieurs	108 888 €
Personnel Groupement employeur AGEC	3 324 €
Honoraires	15 499 €
Publicité publication	1 157 €
Cadeaux	50 €
Transport de biens	425 €
Déplacements équipe	32 899 €
Déplacements gouvernance	799 €
Mission/Réception équipe	25 971 €
Mission/Réception gouvernance	16 122 €
Téléphone	5 559 €
Frais postaux et de télécommunication	152 €
Services bancaires	1 792 €
Divers/Cotisation	5 138 €

Impôts et taxes	24 053 €
Taxe sur les salaires	14 387 €

Charges de personnel	563 919 €
Salaires CC permanents	559 752 €
Services civiques	0 €
Autres charges de personnel	1 991 €

Autres Charges	774 €
-----------------------	--------------

Charges financières	0 €
----------------------------	------------

Charges Exceptionnelles	1 €
--------------------------------	------------

Dotation aux amortissements, provisions	2 713 €
Amortissement matériel informatique	1 887 €

Engagement à réaliser sur subventions	826 €
--	--------------

TOTAL	1 001 468 €
--------------	--------------------

Emploi des contributions volontaires en nature	16 673 €
Bénévolat	

TOTAL DES CHARGES	1 018 141 €
--------------------------	--------------------

PRODUITS

Prestations	6 808 €
Formation Service Civique	5 700 €
Autres	1 108 €

Vente de marchandises	64 281 €
Vente de disques	5 752 €
Vente TPE	58 337 €
Ventes denrées	191 €

Subventions de fonctionnement	756 915 €
Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	

- Spectacle vivant / Économie créative	524 000 €
- Jeunesse: Gestion régionale Services Civiques	42 000 €

Subvention État/Europe	111 086 €
- DRAC	21 322 €
- Fonjep	
- Aides CUI / Apprentissage	16 757 €
- DRAJES	12 000 €
- DREAL	10 000 €
- Cnrm égalité homme/femme	2 850 €

Ville de Poitiers	1 900 €
--------------------------	----------------

Conseil Départemental de la Gironde	15 000 €
Autres produits de gestion courante	53 100 €

Cotisations	33 200 €
Participation agrément collectif Service Civique	19 900 €

Report ressources	34 133 €
Région : gestion régionale Service Civique 2021-2022	29 362 €

DRAJES : gestion régionale Service Civique 2021-2022	4 771 €
--	---------

Transfert de charges	23 339 €
Transfert de charges remboursement (membres + autres)	10 942 €

Opcq	11 563 €
------	----------

Reprise sur provisions	834 €
------------------------	-------

Produits financiers	1 118 €
----------------------------	----------------

Produits exceptionnels	6 000 €
Dons	6 000 €

Autres	0 €
--------	-----

TOTAL	945 694 €
--------------	------------------

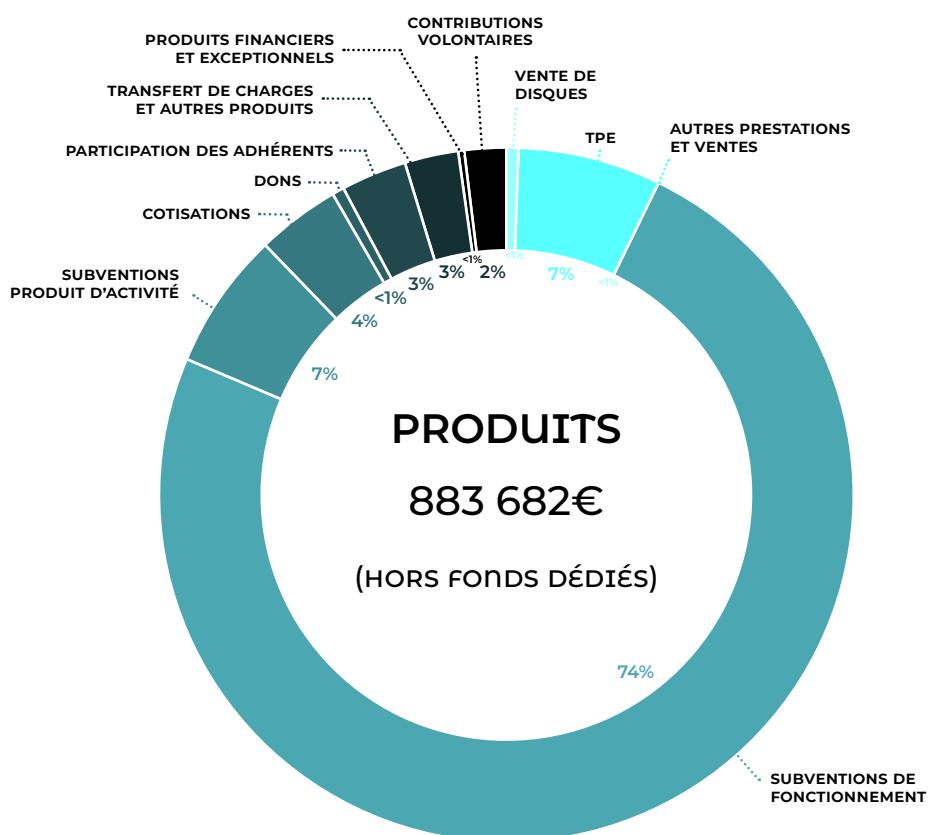
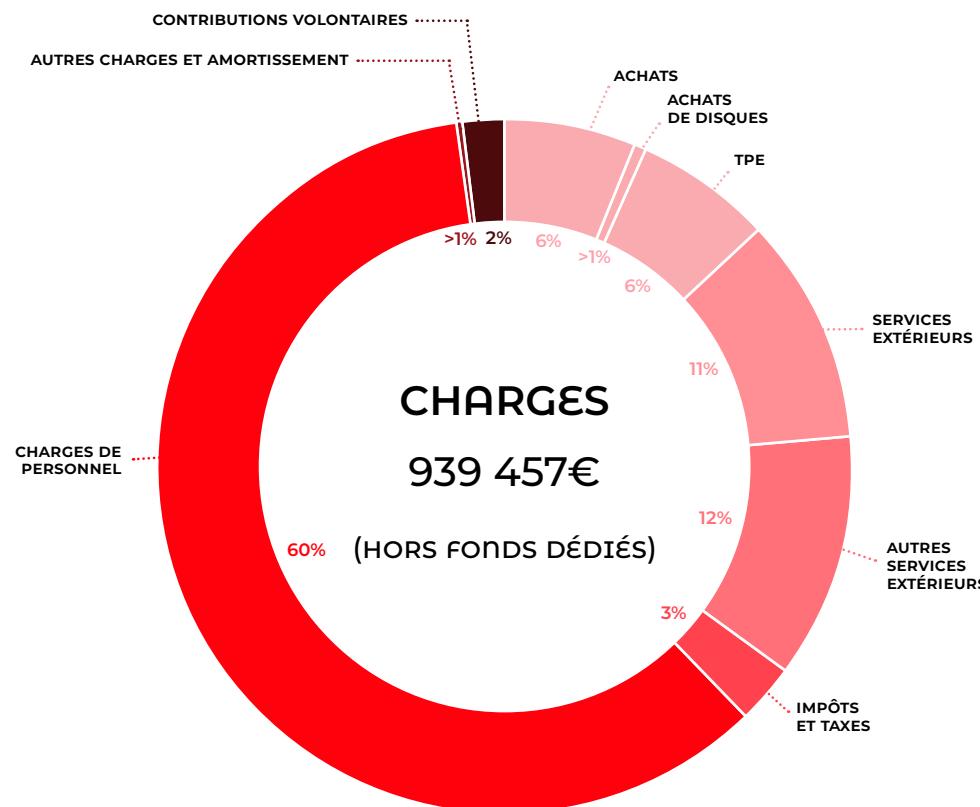
Contributions volontaires en nature	16 673 €
Bénévolat	

Prestations en nature	
-----------------------	--

TOTAL DES PRODUITS	962 366 €
---------------------------	------------------

Date · Lieu :
Prénom Nom · Qualité :
Le 24 mai 2023 à Bordeaux
Eric Roux · Co-président

Signature :



RAPPORT FINANCIER

Le total des **produits** de l'exercice s'élève à **911 560 €** (hors fonds dédiés) et le total des **charges** à **922 783 €** (hors fonds dédiés).

Le total des produits sur l'exercice s'élève à **945 693 € avec les fonds dédiés** à hauteur de 34 133€ et le total des charges à **1 001 468 € avec des fonds dédiés** à hauteur de 78 684 €.

Nous constatons cette année un **déficit de 55 775 €** sur l'exercice avec les remarques suivantes :

- **Les subventions d'exploitation** constatées en produit (hors report des fonds dédiés) accordées par les collectivités et fondations se sont élevées à **756 915€**.
- Nos partenaires ont continué à accompagner et soutenir le RIM à la hauteur de son projet ambitieux, d'autant plus lors de cette année 2022 encore si particulière.
- **Le déficit de 55 775 €** s'explique en grande partie par l'application conventionnelle des avenants 182 et 194 qui ont eu un impact fort sur le coût de la masse salariale. Le déficit prévisionnel, estimé initialement à 100 000 €, a pu être réduit grâce à une gestion des charges raisonnée. L'année 2022 étant une année de reprise pleine et entière, certains coûts de fonctionnement (notamment ceux concernant les frais de missions, réceptions, déplacements ou d'organisation des assemblées générales) ont été maintenus dans l'objectif de reprendre une activité de réseau presque à la normale après ces deux années de pandémie (retour de 2 Routes du RIM, anniversaire des 5 ans, retour des délégué·e·s sur les territoires, FORMA...). La masse salariale a, quant à elle, augmenté de manière significative (+72000€) malgré les mouvements de personnel (départ volontaire de salariée, maladie, congés maternités, congés parentaux).

Nous pouvons dire que 2022 est une année charnière qui vient mettre en avant la fragilité de l'activité de réseau ne générant pas de ressources propres autres que ses cotisations, pointant un modèle économique fragile et dépendant des ressources publiques.

En 2022 nous pouvons noter comme partenaires :

- **Le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine**, pour le projet général du RIM, le service jeunesse pour le projet gestion régionale des services civiques **avec une augmentation de 4 000€** en 2022 pour la mise en œuvre des Concertations territoriales,
- **Le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine et la DREAL** au titre de la mesure transition énergétique du contrat de filière à hauteur respective de **30 000€ et de 10 000€ projet qui se réalisera en 2023**,
- **La DRAJES** sur le projet de déploiement du Service Civique en Nouvelle-Aquitaine et le projet d'utilité sociale,
- **La DRAC Nouvelle-Aquitaine** sur le projet général du RIM,
- L'aide aux postes **FONJEP** sur trois temps pleins dont un FONJEP jeune,
- **Le Conseil Départemental de la Gironde** sur le projet général du RIM avec une augmentation de **6000€**,
- **Eric Roux** co-président du RIM pour son don de **6000€**.

En 2022 nous pouvons également noter la poursuite de la **participation** financière **des adhérents** concernés par le **projet Service Civique** à hauteur de **19 900 €**.

Le service mutualisé du terminal bancaire qui représente **58 337 €**, **signe d'une poursuite d'activités** de nos adhérents.

Les **ventes de disques** via le réseau de distribution alternatif à hauteur de **5 752 €**.

Les **cotisations** des membres et des salariés se sont élevées à **33 200 €** (↓14 % par rapport à 2021)

Les **aides aux contrats aidés** (CUI-CAE et Apprentis) représentent **16 757 €**.

En outre, des **reports sur ressources** 2021 ont été affectés à l'exercice 2022 à hauteur de **34 133 €**, correspondant aux subventions du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine et de la DRAJES pour le projet de gestion régionale du Service Civique.

En matière de charges (hors fonds dédiés et contributions volontaires), le principal poste est représenté par les **frais de personnel** qui constituent **61,11%** du budget global du RIM (+12,73 % par rapport à 2021).

Les autres frais de structure sont composés de frais généraux liés à l'activité du RIM (location des bureaux et matériel, charges locatives : 66 471 €, honoraires 15 499 €, frais de missions/déplacements : environ 75 792 €) et des frais de prestations ou d'achats liés à des missions, au fonctionnement ou à des actions ponctuelles (ventes de disques/ TPE mutualisé : environ 64 090 €), formation équipe 13 344 € (+59% par rapport à 2021), prestataires 54 128 € (+32% par rapport à 2021), fournitures petit équipement 4 495 €).

Il est à noter cette année les variations de charges ou de charges exceptionnelles suivantes, par rapport à l'exercice 2021 :

- **↓35 % des Achats** (- 42 700 €) :
- **↓21 %** (- 17 114 €) des **ventes de disques** et du **TPE mutualisé** ; **↓31 %** (- 24 542 €) des **études et prestations**
- **↓11 %** (-12 300 €) **Services extérieurs**, essentiellement dû à la baisse des coûts de formation et à la rationalisation de nos coûts numériques.
- **↑21 %** (+ 19 200 €) **Autres services extérieurs** :
- **↑18 400 €** des **Frais de missions / réceptions / déplacements** dûs à la reprise des activités et notamment aux 2 Routes du RIM dont l'anniversaire des 5 ans. Mais aussi aux déplacements des salarié·e·s, notamment des délégué·e·s territoriaux·ales ainsi que les coûts liés au projet Service Civique.

La mise en œuvre du projet global met en évidence des **coûts de déplacement et de missions dédiés** à la **circulation sur le territoire** et à l'**investissement dans la vie associative** représentant environ **8,21 % du budget** (hors fonds dédiés et contributions volontaires) dont **1,83 % sont dédiés à la vie associative du réseau**.

En matière de **bilan**, les immobilisations nettes s'élèvent à **23 284 €** et l'**actif circulant** à **632 456 €** (dont 371 488 € de trésorerie, ↓15 % par rapport à 2021).

Les fonds propres s'élèvent à **442 032 €** (comprenant le déficit de l'exercice 2022),

Les fonds dédiés inscrits au passif du bilan sont de **78 684 €**.

Les **dettes** à court terme s'élèvent à **89 602 €**.

Le total du bilan est de 655 740 €.

Les **contributions volontaires** ont été valorisées à hauteur de **16 673 €**, représentant le temps passé des membres de la gouvernance en réunion de CA et de Bureau du RIM (556 heures sur l'exercice).

La bonne santé financière du RIM, avec des fonds propres inscrits au bilan à hauteur de **442 032 € (dont 70 870 € d'apports avec droit de reprise)** en lien avec la mise en place du fonds de trésorerie solidaire), ne doit pas masquer sa fragilité structurelle. L'application des avenants 182 et 194 de la convention ÉCLAT continuera à avoir un impact sur les exercices à venir, à hauteur de 70 000 euros par an, malgré le non renouvellement de certains postes salariés.

Nous continuerons, en 2023, à observer des mesures de réduction des charges de manière beaucoup plus drastique qu'en 2022, tout en garantissant une mise en œuvre des axes du projet 2023, toujours dans une perspective de traitement équitable des territoires, de soutien et d'accompagnement de nos adhérents.

Cet enjeu central ne pourra néanmoins s'inscrire dans le temps qu'à condition de trouver collectivement les ressources nécessaires auprès de nos partenaires afin de limiter les conséquences de cette mise en œuvre conventionnelle, au risque de venir compromettre son efficience.

Le bureau du RIM

ILS nous soutiennent :





RÉSEAU DES INDÉPENDANTS DE LA MUSIQUE

https://linktr.ee/RIM.reseau_bonjour@le-rim.org

SIÈGE SOCIAL

386bis - 388 boulevard Jean-Jacques Bosc CS60109
33323 Bègles CEDEX
05 56 84 15 26

SITE POITIERS

91, Boulevard du Grand Cerf
86000 Poitiers
05 49 55 78 30

VOS CONTACTS DE PROXIMITÉ

Landes
Pyrénées-Atlantiques
06 08 25 82 56

Gironde
06 08 23 32 68

Corrèze
Dordogne
Lot-et-Garonne
06 08 00 21 20

Creuse
Haute-Vienne
Vienne
06 78 72 05 68

Deux-Sèvres
Charente
Charente-Maritime
06 78 72 82 47